

LE CRESPON

No 41
Avril 2002

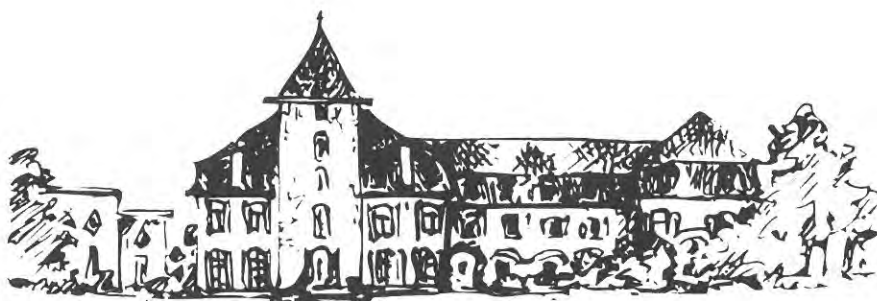
Jeanne Massin et Luc Sandrard

La bataille de Merckem

Le gisement de Wez (suite)

La fosse de Wez en 1936

Mots croisés : les dictons météo



SOMMAIRE

Un roman d'amour dans l'horreur de la guerre	4
L'histoire de Jeanne Massin et Luc Sandrard est très belle, émouvante et douloureuse ; l'histoire d'un soldat héroïque et d'une jeune femme courageuse...	
La mort héroïque de Luc Sandrard à la bataille de Merckem	14
Un petit bout de la Grande Histoire, un rappel de l'enfer que les « poilus » de 14-18 ont connu dans les tranchées de l'Yzer	
Adolphe de Moreau, bourgmestre de 1926 à 1932	20
Sa biographie, des élections tumultueuses, les événements marquants et une petite étude sociologique	
Le gisement de Wez – L'exploit de mon père	31
Ferdinand Marlet continue à raconter ses souvenirs de mineur ; aujourd'hui, comment son père a réactivé en 1946 une poche abandonnée de la fosse de Wez	
La situation de la fosse de Wez en 1936	39
Avec un rapport d'inspection très intéressant et l'historique de la société exploitante	
Mots croisés thématiques	17
Aujourd'hui, pour saluer le printemps, les dictons météorologiques	

Le Crespon

Abonnements : six euros pour les trois numéros annuels à virer au compte 001-2035555-86 de l'ASBL Le Crespon, 15 rue du Perseau, 5100 Wierde

Trésorier : Marcel Bertrand – Téléphone : 081400292

Rédacteurs : Marcel Bertrand, José Bette, Géo Donnet...

...et tout sympathisant qui le souhaite...

Recherche et dépouillement des archives : Albert Delvaux

Mise en page : Etienne Lestrade

Editeur responsable : Géo Donnet, 17, rue du Vieux Fermier, 5100 Wierde

EN GUISE D'EDITORIAL

La sécurité routière dans notre village

La supplique au bourgmestre (que vous avez pu lire dans le numéro précédent) pour qu'Andoy soit considéré comme les autres quartiers de la ville au point de vue de la sécurité routière a reçu une réponse et une amorce de réalisation.

Les aménagements de sécurité aux abords de l'école promis par M. Lefrère (l'échevin des Travaux) ont été réalisés. Il s'agit de l'élargissement et la modernisation du revêtement du trottoir, aménagements qui permettent un accès plus sécurisé au bus scolaire.

La sécurisation des abords de l'école restera limitée à cette fort modeste amélioration.

Il faudra attendre la réfection de la rue Grande (en projet !) pour que le souhait de notre ministre fédérale, une zone trente aux abords de toutes les écoles du royaume, ait une petite chance d'être exaucé... Limites budgétaires obligent !

Pour qu'Andoy soit signalé comme agglomération par les panneaux blancs ad hoc il faut encore l'approbation du ministère des communications, attendue ce mois-ci, et la décision finale du conseil communal. L'affaire a l'air d'être en bonne voie.

Un espoir aux ailes coupées

Dans leur article sur le tennis de table, paru dans le numéro précédent, Claude Fleury et André Bertrand avaient imprudemment avancé que le budget d'une salle de sport à Andoy était prévu par la commune pour 2003. J'ai reçu récemment (le 11 mars) un démenti formel de Monsieur Close ; voici une copie de sa lettre.

« Le SOS lancé aux autorités communales à propos des infrastructures du club de tennis de table d'Andoy a été bien reçu lors de ma visite des installations en octobre 2001.

Je n'ai pas manqué de le relayer auprès de l'échevin des Sports et de sensibiliser le service, en particulier M. Carpentier, son chef de division. Prochainement, celui-ci proposera au collègue échevinal un plan d'investissement pour les besoins sportifs dans l'ensemble de l'entité namuroise.

Ce plan tiendra compte des inévitables limites du budget communal et des synergies possibles entre équipements, par exemple entre écoles et salles de sport. Ce plan portera aussi sur les aspects géographiques et, à l'évidence, les villages d'Andoy, Wierde, Naninne et Dave nécessitent une attention particulière.

Il est cependant un peu prématuré d'annoncer dans le No 40 du Crespon que la construction d'une salle de tennis de table avec un fronton pour la balle pelote serait inscrite au budget 2003. Il n'y a pas encore eu d'engagement du conseil communal à ce sujet et je ne souhaite pas forcer la main des conseillers ni décevoir les habitants d'Andoy par des promesses qui ne pourraient pas être tenues ».

Voilà une mise au point de M. Close (Jean-Louis) qui méritait d'être publiée.

Géo Donnet

Voici l'histoire tragique du mariage de Luc Sandrard et de Jeanne Massin. Un véritable roman dans l'horreur de la guerre que les mémoires de Jules Massin et le carnet d'Octave Barthélemy permettent de raconter avec beaucoup de détails inédits. L'histoire commence en 1914...

UN ROMAN D'AMOUR DANS L'HORREUR DE LA GUERRE

Jeanne et Luc

Jeanne, née le 16 mai 1893 à l'orangerie du château d'Andoy est la fille d'Armand Massin (garde-chasse des propriétés de la famille de Moreau) et de Clara Deschamps. Aînée de quatre sœurs et un frère (Marthe, Gabrielle, Bertha, Marie et Jules) elle n'a donc que seize ans quand sa maman meurt en 1909, à la naissance de Marie ; la voici, adolescente, jouant de son mieux le rôle difficile de la maman disparue.

Luc, né le 1^{er} novembre 1892 à Sivry (à la frontière française, entre Chimay et Beaumont) est le fils d'Augustin Sandrard et d'Anne-Marie Collet. Marchand de bestiaux et cultivateur,



Jeanne Massin

Augustin Sandrard est doté d'un caractère puissant qui lui vaut le surnom de «Jupiter». Luc a deux sœurs cadettes : Nelly et Freya-Geis, un curieux prénom choisi par «Jupiter» pour faire enrager le curé de Sivry.

Le 5 novembre 1908, alors qu'il vient tout juste d'atteindre ses seize ans, Luc quitte son village natal pour s'engager à l'armée, dans l'infanterie. Plus précisément au 13^{ème} de ligne caserné à Namur. Le 13 mars 1909, il est caporal et, le 19 juillet 1911, il est nommé sergent.

On ne sait ni quand ni comment il a rencontré Jeanne ; sans doute a-t-il fait partie du peloton d'infanterie du fort d'Andoy... Jules Massin en effet en parle dans ses mémoires comme du "sergent-fourrier au 13^{ème} de ligne, passé à la Forteresse qui, le soir de ses noces, devait rentrer au fort".

Jeanne habite au bout de la rue du Perseau ; ils sont quasiment voisins !...

Un mariage précipité

Jeanne et Luc qui ne se quittent plus projettent de se marier et, pour se mettre en ménage, louent rue Grande la maison natale de Marthe, Gabrielle et Jules (à l'époque au numéro 55, en face du puits communal...)

Le 12 juin 1914, Luc est nommé sergent-major, «chef» comme on dit dans le jargon des soldats. Un mois plus tard, les classes militaires sont rappelées. La situation devient inquiétante ! Craignant d'être bientôt séparés les amoureux décident de hâter leur mariage... Ce sera pour le vendredi 31 juillet.

... Une belle journée d'été !... mais hélas, dans la soirée, le tocsin sonne dans tout le pays pour annoncer la mobilisation générale. Suivant les instructions militaires Luc devrait rejoindre

immédiatement son unité mais il obtient de ses supérieurs un délai d'une nuit... " les adjudants de batterie et de matériel étant facétieux les ont bien laissés tranquilles pour leur nuit de noces " (dixit Jules Massin)

C'est la guerre

Le 4 août, les événements se précipitent : c'est la guerre. Malgré cela, nos jeunes mariés sont toujours ensemble parce que l'infanterie du 13 reste affectée à la forteresse et que les mouvements de troupe sont très limités à Andoy.

Armand Massin, dont la maison est située dans la zone dite " de défense du fort ", évacue avec ses quatre filles à Ottignies où le baron Léopold de Moreau a proposé de les accueillir. La jeune mariée reste naturellement le plus possible avec



Luc Sandrard

son époux et Jules, d'accord avec son père, décide de rester aussi ; il pourra se tenir près de Jeanne, il a une tante à Limoy, il soignera le bétail et les chiens... Et l'on verra bien !

Le vendredi 21 août au matin, Jules, en allant chez cette tante Marie, s'arrête au poste d'observation du coin du bois de Nanvoie ; il y bavarde avec le maréchal des logis Albert Servais (de Loyers) et les deux hommes de service à ce poste. Il fait très beau, le brouillard se dissipe rapidement. Ils discutent des derniers événements quand tout à coup, vers dix heures et demi, ils sont surpris par un sifflement venant de la direction de Mont-sainte-Marie. Sifflement qui s'amplifie en s'approchant dans un bruit plus formidable qu'un train lancé à toute vitesse dans un tunnel. «C'est un obus», dit aussitôt Servais qui connaît le langage de l'artillerie. Comme pour confirmer ses dires, un éclair jaillit de terre près du fort dans le vacarme d'une puissante détonation accompagnée d'une fumée épaisse et très sombre. Servais en rend compte au fort par téléphone : " Le coup est dans la prairie à côté du fort ". D'après lui l'obus vient de cinq à sept kilomètres, direction Haltinne-Ohey. " C'est la guerre, dit-il, nous y sommes aussi ". Cet obus était le premier d'un véritable déluge de feu qui allait durer trois jours ; l'attaque du fort d'Andoy venait de commencer...

Luc entre en campagne

Ce jour-là, le soldat Octave Barthélemy témoigne dans son carnet : "Nous regagnons en hâte notre compagnie avec le chef qui doit quitter sa femme... Ils sont mariés depuis vingt-deux jours ". Cette situation correspond parfaitement à celle de Luc et on peut raisonnablement supposer qu'il s'agit de lui. Partant de cette hypothèse et du témoignage d'Octave, Luc Sandrard regagne «sa» compagnie, la 2^{ème} du 1^{er} bataillon, qui se trouve dans une tranchée en avant du bois de Jeumont, à trois cents mètres du fort. Au début, des éclats d'obus tombent près d'eux, ce qui fait dire à Octave : " Je crus au début que ma dernière heure était venue ". Il faut dire que la position est placée en plein dans une ligne de tir de batteries allemandes de 210 mm situées sur la ligne de chemin de fer au sud du bois d'Ausse et du bois du Grand Pré. Le lieutenant

Strumelle passe près de ses hommes en ayant un mot pour tous. Il ramasse le culot d'un obus tombé à cinq mètres de la tranchée dans l'avoine... Encore chaud... Octave s'exclame : "Bon dieu ! Quel poids et quelle dimension". Luc reste avec ses hommes dans sa tranchée sans voir aucun Allemand. A 14 heures, un ordre de repli arrive. Octave raconte : " On se retire en file indienne pour se réunir dans un champ. On se met par quatre et on part. Pendant cinq minutes, on marche sur un terrain à découvert et en ordre. Tout près, une fumée épaisse, noire et très étendue : c'est le fort d'Andoy qui tire et les obus ennemis qui éclatent. Odeur de la poudre. Quelques shrapnells éclatent bien près de nous ; nous avons l'intuition (comme d'ailleurs les officiers) que l'on tire sur nous. Enfin nous arrivons dans le bois ; on presse le pas ; on traverse le village ; tout est fermé. Des éclats d'obus jonchent la rue. Des maisons, une chapelle brûlent : c'est le génie belge qui détruit ces maisons pour ne pas gêner le tir des batteries belges. Cette fois nous y sommes : c'est la guerre avec ses tristes conséquences. L'odeur



Jeanne Massin est assise

de la poudre, la chaleur du feu nous étreignent et nous impressionnent. Nous traversons la ligne de défense : la route est barrée par des fils de fer barbelés ; il reste un très petit espace pour passer ; les arbres sont abattus à la dynamite, certains ne tiennent presque plus et sont prêts à tomber sur la route. Dans les champs, à droite et à gauche, de l'avoine roulée, des morceaux de bois effilés plantés en terre, des mines, des fils barbelés, des tranchées, des tranchées-abris. Je vois bien que les Boches auront des difficultés à passer de ce côté : les chasseurs sont dans les tranchées, la guerre attend là aussi. On voit que quelque chose de sérieux se prépare.

Enfin, nous arrivons à Erpent où l'on s'arrête un instant. Le 1^{er} bataillon est réuni. Le major Delcourt et le lieutenant Jung circulent sur la route. En passant près des autres compagnies, nous apprenons qu'ils ont eu des morts et des blessés ; la mienne n'a ni mort ni blessé. Le major félicite le 1^{er} bataillon et particulièrement la 2^{ème} compagnie de sa bonne tenue et de sa conduite. Le général, dit-il, est très content de nous retrouver tous sains et saufs, quoique le danger couru ait été des plus graves.

Enfin, nous rentrons à Jambes : les gens nous regardent ébahis : il paraît que nous sommes des revenants car le bruit se répandait que la 2^{ème} compagnie était "foutue". À 16 h 30 nous cantonnons dans le magasin d'une meunerie (syndicat agricole de Namur). Nous nous étendons sur la paille où chacun communique ses impressions : les unes très pessimistes, les autres optimistes. On se chamaille pendant que les autres dorment et ronflent. Quant à moi, je suis très pessimiste. Je me demande où sont les Français et les Anglais qui nous abandonnent, ici du moins. Les Allemands avancent toujours et brisent tout sur leur passage".

Les habitants fuient Andoy

Sachant Luc parti vers Jambes Jeanne veut le suivre. Son frère Jules promet de l'y rejoindre dans la soirée mais en attendant, vers seize heures, il retrouve son grand père paternel (Pierre Massin, quatre-vingt trois ans, handicapé par des abcès aux jambes) sur le banc devant le café Despontin. Ils discutent des événements... Ar-



Luc Sandrard est assis.

rivent leurs voisins François Dannevoie (li Chwê) et Léon Thiran (li Robinet) qui étaient disparus ; noirs comme des nègres et étourdis par le fracas des explosions ! Ils racontent qu'ils étaient occupés à des travaux de défense sur les glacis du fort lorsque le premier obus est tombé près d'eux ; obligés de se réfugier au fort, ils ont vécu un véritable enfer de terribles explosions, de gaz et de fumées irrespirables et plutôt que de rester enfermés dans cet endroit apocalyptique, ils ont profité d'une accalmie pour rentrer au village.

Tout en conversant, Pierre Massin dit en wallon au chaudronnier "Vèyo Léon, is sont tortos stèvoye. C'est mi qu'est mayeûr" (Vois-tu Léon, ils sont tous partis, c'est moi qui suis le bourgmestre). Léon lui répond "Bè d'abôrd, vos n'avez qu'a iesse tchaudronî ossi pace qui mi, dji m'è va ossi" (Et bien alors, tu n'as qu'à être chaudronnier aussi, parce que moi je m'en vais aussi).

Dans la soirée, la crainte des bombardements de nuit font fuir les derniers villageois. Il ne reste plus que le vieux Pierre qui, sachant son épouse en sécurité chez sa fille Bertha à Naninne, ne se trouve plus aucune raison de partir.

Jules quitte le village par le chemin des Balaives ; il accompagne la famille Bertrand-Wauthier jusqu'à Erpent avec le petit Georges dans les bras puis continue vers Jambes où il retrouve sa sœur. Elle a trouvé une chambre en face de la gare du Nord et son mari qui n'est pas loin l'y rejoint pour la nuit. Il fait chaud et les soldats bivouaquent à même la rue. Il y en a partout...

Toute la nuit, on entend jusqu'à Jambes des obus tomber sur Andoy. Le lendemain, Jules remonte à Erpent où se trouve la majorité des gens d'Andoy. Il y passe la nuit dans une cave en compagnie des Hastir (expropriés de leur ferme de la Perche qui a été dynamitée) ; une nuit difficile, troublée par le bruit des obus...

La retraite de Luc

Le 23 août, les bombardements meurtriers rendent intenable la position fortifiée de Namur. Comme l'écrit le commandant d'une unité française : " On est haché sur place, impossible de tirer une cartouche, c'est l'enfer ". A quatorze heures, le signal de la retraite est donné et les unités assiégées décrochent pour se replier vers la France. Les forts sont désormais seuls face à l'ennemi.

Pour Luc, c'est le début d'une longue et pénible marche que nous pouvons suivre grâce au témoignage d'Octave Barthélemy. Dans un premier temps, les troupes de son secteur se retirent sur la Meuse ; le pont de Jambes est détruit par les Belges et le 13^e de ligne a pour mission d'assurer la sécurité du passage des troupes sur le pont provisoire de l'île " Vast'y-frotte ". C'est le commandant de la 1^{ère} compagnie qui donne l'ordre au Génie de faire sauter ce pont après le passage des dernières troupes belges...

Luc marche dans la colonne Delcourt, du nom de son commandant de bataillon. Pendant la retraite, la troupe est constamment harcelée par les Allemands qui tentent de prendre la colonne en tenaille. De nombreux soldats belges sont tués, blessés ou fait prisonniers. De plus, la marche est fortement ralentie par la désorganisation générale et l'encombrement des routes par les fuyards et le charroi militaire abandonné. La colonne marche vers la France en passant par Wépion, Bois-de-Villers, Arbre, Bioul,

Denée, Flavion, Rosée, Villers-le-Gambon, Villers-en-Fagne, Roly, Mariembourg, Couvin, Pesche, Baileux, Bourlers, Forges, Rièzes, L'Escaillère(à la frontière), Régniowez et enfin Liart, vingt-cinq kilomètres plus bas, la ville française la plus proche desservie par une voie ferrée... Plus de deux cents kilomètres à pied ! A Liart, Luc est embarqué avec ce qui reste de la 4^{ème} division d'armée à bord de trains spéciaux vers Rouen. Il arrive à destination le 31 août, après plus de vingt-sept heures de train ! Le 1^{er} septembre, nouveau départ en train pour Le Havre. A peine y sont-ils arrivés que le ministre de la Guerre ordonne au général Michel de rentrer au plus vite en Belgique avec ses troupes. Sept navires sont réquisitionnés pour les transporter à Anvers. Octave embarque avec Luc - on peut le supposer - à bord de *La Champagne*. Rentrés en Belgique après ce long détour, les voici à pied d'œuvre pour la campagne d'Anvers...

Sur les 38.000 hommes de la Position Fortifiée de Namur, 15.000 atteignent Rouen. Pour le reste, on dénombre 1.000 tués et 3.500 blessés sous Namur et pendant la retraite (blessés souvent tombés aux mains des Allemands), 12.000 prisonniers (6.500 sous Namur et 5.500 dans l'Entre-Sambre-et-Meuse) et 4.500 dispersés au cours de la retraite (2.000 de ces soldats parviennent à rejoindre Anvers en traversant les lignes ennemies).

Le fort d'Andoy est tombé

Ce dimanche 23 août, Jules passe encore la nuit à Erpent, chez les Hastir mais, le lundi matin, avec d'autres d'Andoy, il décide de rentrer chez lui. Le village est toujours désert ; quelques hommes seulement, pour soigner le bétail... Il retrouve son grand-père chez lui (effrayé par les bombardements, il a passé la nuit sur le banc du café Despontin). Jeanne aussi est rentrée chez elle où elle héberge leur grand-père maternel,

Joseph Deschamps.

Il fait calme, la canonnade a cessé. En rentrant chez lui, Jules aperçoit un drapeau blanc qui émerge au-dessus du fort, entouré d'une masse sombre : c'est la garnison du fort qui sort autour de ce drapeau !... C'est la fin ! C'est la reddition du fort !... De nombreux soldats ennemis reconnaissables à leurs uniformes gris sortent à découvert des bois de Jeumont et de Nanvoie. Ils saluent leurs prises et, en bon ordre, prennent la route dans une chaleur suffocante vers le village. Pour ne pas rester seul devant l'ennemi Jules court chez Jeanne d'où ils assistent à un défilé d'Allemands assoiffés qui viennent se désaltérer à la pompe communale.

Malgré la fin des combats beaucoup de ces soldats restent cantonnés au village, car le fort de Dave résiste toujours ; un personnel d'installation pour logement circule rapidement et les inscriptions à la craie se font sur chaque porte. Pour communiquer avec les habitants, le commandement local repère Joseph Deschamps (le grand-père de Jules donc) qui a appris l'allemand avec son épouse (Elisabeth Goetzing, d'origine luxembourgeoise, décédée en 1902). Il explique si bien la situation de sa famille que les Allemands effacent aussitôt les indications de logement sur leur porte ; ils les remplacent par une interdiction de loger et la recommandation des plus grands égards envers les occupants et les besoins de cette maison. Mieux ! une sentinelle est mise au jardin pour défendre l'accès aux reines-claude et aux poires qui auraient pu tenter quelque amateur !

Jeanne veut retrouver Luc

Mieux encore ! Comme Jeanne veut retrouver son mari, cet astucieux diplomate obtient de l'officier allemand un sauf conduit qui lui permet ainsi qu'à Jules d'aller et venir parmi les troupes allemandes.

Et, lorsque les derniers forts sont tombés (Dave et Saint-Héribert), Jeanne et Jules décident de partir, à pied, à l'aventure sur le chemin de la retraite de la 4^{ème} division d'armée. La Plante, Wépion, Profondeville... à Bioul, la troupe a coupé court à travers champs... ils en suivent les nombreuses traces : profondes ornières laissées par les camions et les chariots, traces du

piétinement des hommes, matériels et équipements abandonnés... il y a tout ce qu'on peut imaginer : caissons, obus, projectiles de toutes sortes, fusils, même du ravitaillement. Quand la longueur du trajet a aiguisé leur faim, il leur suffit de ramasser un sac pour y trouver pâté en boîte, biscuits, galettes militaires, chocolats, etc. Il passent par Maredret et arrivent le soir à Onhaye. Le village semble abandonné et des maisons ont été incendiées. Les ruines fument encore... Ils trouvent un habitant sur le devant

d'une maison intacte. Hasard ! Chance plutôt ! Quelqu'un originaire d'Andoy : Alexandre Landrain.

Des atrocités partout

Alexandre leur dit l'atroce tragédie que viennent de vivre Dinant et les environs... le massacre des gens... le saccage des maisons... et nos pèlerins, qui auraient bien du mal à trouver un

La tragédie de Dinant

Dans la nuit du 21 au 22 août, après la retraite des Français sur la rive gauche de la Meuse, des soldats descendirent dans une auto blindée la rue Saint-Jacques, canardèrent les fenêtres des maisons, faisant ainsi deux victimes, une femme et sa petite fille, tuèrent à coups de lance sur le pas de leur porte un ouvrier, un aubergiste et sa femme, lancèrent des bombes incendiaires et s'enfuirent.

Le lendemain, les troupes, à peine arrivées, se répandirent dans la ville, enfonçant les portes, tuant les hommes qu'ils rencontraient et chassant de leur logis les femmes à demi vêtues. Ces femmes furent enfermées trois jours dans une abbaye où on ne leur donna à manger, par jour, qu'une carotte pour deux personnes.

Une soixantaine d'ouvriers de Leffe, réfugiés sous une voûte d'égout furent découverts et fusillés en tas. Quarante hommes cachés dans les caves d'une brasserie au faubourg Saint-Pierre subirent le même sort. D'autres, parmi lesquels des vieillards et des jeunes gens, furent entraînés les uns vers la prison, les autres vers la place Albau ; ceux-ci, massés en un groupe compact, furent fusillés. Un officier achevait froidement ceux qui remuaient encore. Seuls échappèrent les survivants qui eurent l'heureuse idée de simuler la mort. Le groupe de la prison fut placé devant une mitrailleuse mais l'engin fonctionna mal, ce qui sauva la vie à plusieurs victimes. Dans cette prison, un bébé de quelques semaines fut étranglé dans les bras de sa mère parce qu'il criait trop fort !

Un groupe de femmes et d'enfants s'enfuyait vers Moniat quand un officier ordonna de tirer sur les fugitifs. Cinq femmes furent tuées et trois autres blessées. Des exécutions eurent lieu également près du rocher Bayard ; des enfants de deux à neuf ans, un bébé de trois semaines y périrent.

Pendant ce temps, l'incendie faisait rage, transformait la ville en un brasier ardent. Sur seize cents maisons, treize cents furent détruites.

Dans les environs, les mêmes scènes de pillage, d'incendie et de massacre se reproduisaient... A Dinant et dans les environs, le nombre des victimes dépassa huit cents !

abri pour la nuit, acceptent de bon cœur l'hospitalité qu'il leur offre.

Les rescapés des troupes en retraite sont sans doute en France déjà et l'espoir de rattraper Luc s'amenuise. Jeanne cependant veut tenter une dernière chance. Une tante de Luc (Louisa Pirson) habite Falmignoul. Ne l'aurait-elle pas vu ? Ne lui aurait-il pas laissé un message en passant ? Allons ! En route pour Falmignoul... Inutilement hélas, la tante Louisa ne sait rien. Ayant abandonné tout espoir, Jeanne et Jules prennent le lendemain la route du retour, le long de la Meuse...

Comme ils ignorent encore les atrocités commises aussi chez nous (parmi les civils abattus, citons Alexandre Hanquard à Wierde, Désiré Debehogne et Ferdinand Andre à Sart-Bernard, Nestor Favaux et ses deux fils Jules et Prosper à Naninne), après tout ce qu'ils ont vu et entendu, ils se disent que la population civile d'Andoy l'a échappé belle, mais sont inquiets pour leur parents évacués. Après quelques jours de repos, Jules repart donc pour retrouver les siens ; à pied évidemment et, à partir de Rhisnes, le long de la voie de chemin de fer... Ottignies aussi a été incendiée. Inquiétude ! mais ils le rassurent : ils n'ont pas souffert... On se remet en route et toute la famille se retrouve au village après un mois de séparation.

Le père de Luc est fusillé

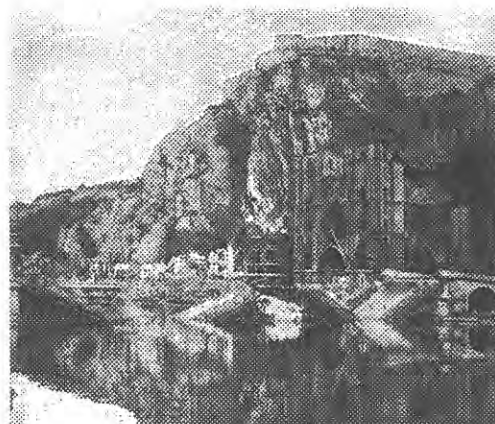
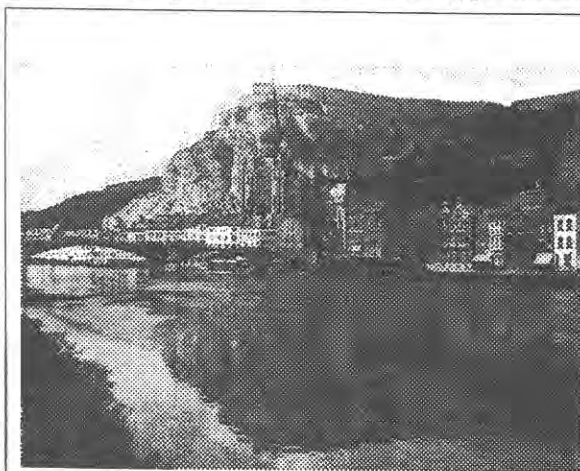
Pour la famille de Luc, il n'en est pas de même car, comme ailleurs en Belgique, de douloureux événements ensanglantent la région. Le mardi 25 août, les premiers Allemands apparaissent

dans la région de Beaumont et se répandent sur toutes les routes en direction de la France et du pays de Chimay. Lorsque les éclaireurs, des ulhans, arrivent près de chez Augustin Sandrard, ils sont reçus par des coups de feu tirés par des soldats français placés en embuscade. Ils descendent de cheval, recherchent les tireurs et, ne trouvant personne, incendient par vengeance la maison la plus proche.

Alors qu'ils se retirent, ils aperçoivent deux hommes (les frères Panier) qui, craignant les représailles, s'enfuient de leur maison vers le bois. Cette fuite attire l'attention des Allemands sur Augustin Sandrard qui, à ce moment, sort de ce bois où il est allé cacher du beurre, des œufs et son fusil de chasse. Croyant le danger passé, il débouche à découvert, le panier au bras et prend le chemin de son domicile. Les ulhans l'arrêtent en l'accusant d'être l'auteur des coups de feu.

Augustin à beau se défendre, les Allemands ne veulent rien entendre et l'emmènent d'abord chez lui puis, avec sa femme (Anne-Marie Collet) et ses deux filles (âgées de quinze et dix-huit ans) à une ferme toute proche ; le placent contre la porte de la grange, devant un chariot, écartent sa femme et ses filles... Cinq coups de feu claquent... Augustin s'écroule sous le chariot, mortellement touché. Sa femme et ses filles s'attendent à subir le même sort, mais elles sont renvoyées chez elles ; leur maison, déjà, est occupée par des soldats...

Les trois femmes se retrouvent seules pour survivre et gérer la ferme !... Sous l'occupation la vie n'est pas facile et elles ne mangent pas à leur faim tous les jours. Pour améliorer l'ordi-



Dinant avant 1914 et après...

naire, l'aînée place des bricoles dans le bois afin de piéger des lapins... Un jour, elle est surprise par le garde qui la menace de prévenir les Allemands. Sa maman ne se laisse pas faire et va trouver l'Etat-major à la gare de Sivry. Les officiers écoutent, pardonnent et donnent la permission de continuer... Suprême complaisance, ils lui font même cadeau d'un rouleau de cuivre pour fabriquer les pièges. Une surprenante mais bien maigre compensation !

Jeanne part à l'étranger

Jeanne est enceinte... Un désir insensé l'obsède : retrouver ce mari que la guerre arrache à son amour, son mari qu'elle aime désespérément. Mais il faut pour cela passer derrière les lignes ennemies... Une première tentative par la Suisse échoue ; mais, tenace, elle réussit à passer en Hollande puis en Angleterre, pour revenir en France chez Charles Sandrard, l'oncle de Luc, qui s'est réfugié à La Ferté-sous-Jouarre en Seine-et-Marne. Là, victoire de son obstination, elle retrouve Luc hospitalisé à Paris ! Et c'est dans cette ville que, le 12 avril 1915, Jeanne met au monde un petit Jean.

Blessé mais transportable Luc est transféré en Angleterre et, grâce à l'intervention de la baronne Carton de Wiart, Jeanne parvient à l'y rejoindre.

Cette baronne, née Louise de Moreau, Jeanne l'a bien connue au château d'Andoy ; en épousant le secrétaire du roi, elle est devenue dame d'honneur de la reine Elisabeth qu'elle accompagne à Londres dans son rôle d'infirmière. En 1917 elle sera la marraine du petit Jean qui aura ainsi le triple honneur d'être baptisé par un évê-

que (Monseigneur Carton de Wiart), dans une cathédrale (Saint-Paul à Londres) et dans les bras d'une baronne illustre.

Jeanne reste en Angleterre jusqu'à la fin de la guerre... Les jours passent à regarder grandir son petit garçon en attendant des nouvelles de Luc reparti au front... Les nouvelles hélas seront tragiques !

Le sous-lieutenant Luc Sandrard

Nous ne savons pas combien de temps a duré la convalescence de Luc ; on retrouve sa trace à la Noël 1916 : sa bravoure lui vaut alors de devenir officier. Il reçoit ses étoiles de sous-lieutenant auxiliaire le 9 mars 1917.

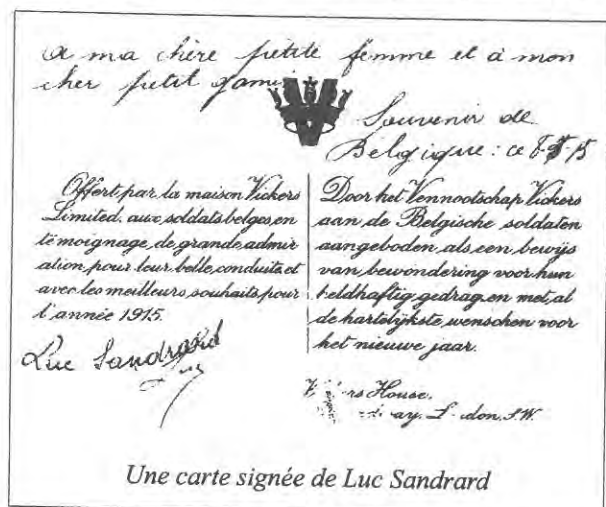
En avril 1918 il commande le 3^{ème} peloton de la 11^{ème} compagnie du 19^{ème} de ligne ; un bataillon qui, justifiant son nom, est en première ligne à la terrible bataille de Merckem du 17 avril.

Pour situer cette journée dans son cadre, un mot sur la situation générale. Le 9 avril, les Allemands, dont l'offensive sur la Somme vient d'échouer, en lancent une autre sur la Lys, avec comme objectif de réussir une percée au nord d'Ypres, ce qui leur permettrait de briser la résistance des forces françaises et anglaises qui tiennent la ligne des Monts de Flandre. Ce secteur, au nord d'Ypres, que les Allemands décident d'attaquer, est celui de Merckem, l'aile droite du front belge, là où il se soude au front anglais. L'ordre d'attaque allemand indiquait : " Les 31^{ème} et 84^{ème} régiments de landwehr forceront les défenses adverses et passeront au sud de Bixschoote où ils s'arrêteront à la fin de la première journée ". Exactement là où Luc Sandrard les attendra !...

Parce que c'est le 19^{ème} de ligne qui tient le secteur de Bixschoote, au sud de Merckem. Ce bataillon appartient alors à la 10^{ème} division d'infanterie (dans la 4^{ème} division d'armée commandée par le général Michel).

C'est là que le 17 de grand matin les Allemands lancent leur première attaque. C'est là que le sous-lieutenant Sandrard, en première ligne, va rencontrer la mort.

Les circonstances de cette fin tragique sont fort bien racontées dans le numéro spécial du journal des anciens du 19^{ème} de ligne, paru en 1925. Vous en trouverez plus loin, sous le titre " La



Une carte signée de Luc Sandrard

mort héroïque de Luc à la bataille de Merckem ” les extraits qui permettent de comprendre la situation ; certains trouveront qu’ils sont un peu trop longs mais ils constituent un petit bout de la grande Histoire, un rappel utile, pour nos mémoires négligentes, de l’héroïsme admirable des soldats de 14-18. Nous leur devons beaucoup !

Les citations sont nombreuses pour cette importante victoire de Merckem...

Le 13 mai 1918, Luc Sandrard est nommé chevalier de l’ordre de Léopold et décoré de la croix de guerre. La citation à l’ordre du jour de l’Armée le glorifie ainsi : “ Sandrard, Luc-Zéphir, sous-lieutenant auxiliaire, 19, 11^{ème} compagnie. Tombé en brave le 17 avril 1918, pour la défense des foyers et l’honneur du peuple belge. En témoignage de gratitude de la Patrie reconnaissante... ”.

Il faut attendre le 16 août pour que sa mort soit annoncée et qu’un service religieux soit célébré à sa mémoire à l’église de Grandrieu (village voisin de Sivry). Il est inhumé à West Wetteren. Andoy, son village d’adoption, a conservé lui aussi sa mémoire en gravant son nom sur la pierre du monument dédié à ses héros.

La vie continue

Le beau roman d’amour de Luc et de Jeanne, si bref, si intense, s’achève donc en tragédie dans la boue sanglante de Merckem. La gloire qui auréole son amour défunt a-t-elle pu mettre un peu de baume sur la peine immense de Jeanne ?...

Jeanne la courageuse...qui revient à Andoy après la guerre avec son petit garçon...

En France, elle a fait la connaissance de Céline Genot, de Godinne, qui après la guerre, y tient un restaurant. Jeanne vient, en 1922, habiter près de sa nouvelle amie. Céline Genot a un frère, Victor, batelier de son état...

En l’épousant le 22 avril 1925 Jeanne épouse aussi la péniche...et se fera très vite à ce nouveau et dur métier de batelière. Ils cessent de naviguer en 1937 pour s’installer définitivement à Godinne ; Victor Genot devient maître batelier.

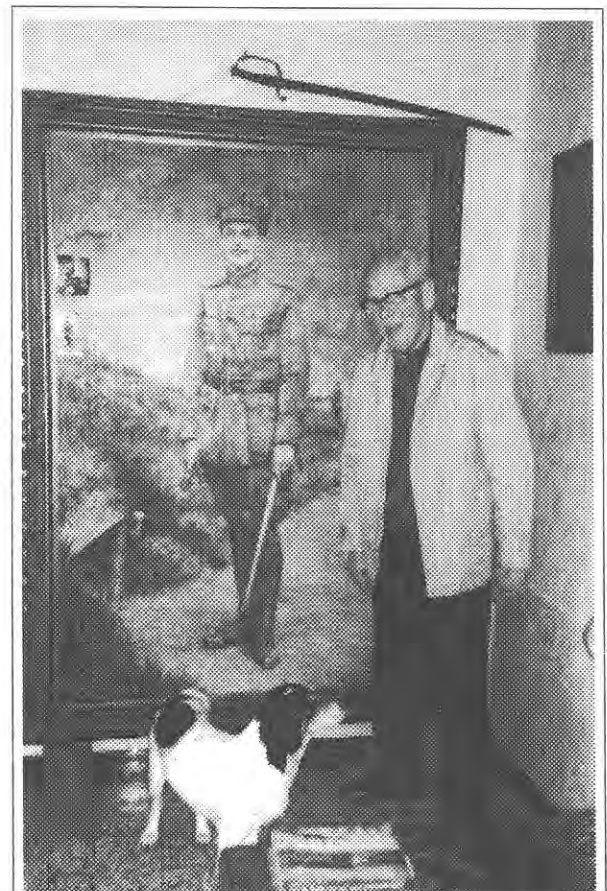
Leur premier enfant, un garçon, meurt trois jours après sa naissance. Puis naissent deux filles :

Céline et Gabrielle. Céline sera infirmière ; Gabrielle, après ses études d’institutrice, deviendra religieuse des “ Sœurs de Sainte Marie de Namur ”. Un ordre missionnaire. Une vocation qui la conduit au Congo (pendant vingt ans) puis au Brésil où elle participe à la fondation de missions dans les favellas. Elle y est encore...depuis vingt-cinq ans...

Jeanne s’est retirée, les derniers mois de sa vie, au couvent des sœurs de Sainte Marie à Jambes. Elle y est décédée le 7 mai 1975. Elle a laissé le souvenir d’une grande dame, courageuse, énergique (parfois un peu trop autoritaire...), active et généreuse, joviale et joyeuse...

Le destin du fils de Jeanne et de Luc

A Andoy, le petit Jean passe de l’anglais au patois local ; il fait ses études secondaires au collège Belle-vue (à Dinant) puis à l’institut Saint Louis (à Namur) d’où il sort en 1932. Adoles-



Jean Sandrard devant le grand tableau représentant Luc, que Jeanne a fait peindre après la guerre.

cent, de 1932 à 1935, Jean mène avec ses parents la vie de batelier avant de faire son service militaire au Génie et au 13^{ème} de ligne. En 1937, il est employé au charbonnage du Mambourg à Charleroi et il épouse Marie-Madeleine Haerlingen, d'origine namuroise.

En 1940, il revit quasiment l'aventure de son père, dans le même bataillon : mobilisation, destruction des ponts de Namur, retraite en France... il descend jusqu'à Montpellier... Mais en 40, il n'y a pas l'Yser ; le 10 août, il rentre en Belgique et retrouve sa maison intacte à Charleroi.

Il reprend sa place au charbonnage mais, en 1942, une pneumonie l'empêche de continuer ce travail. Il achète alors une péniche et reprend le métier de batelier avec sa femme. Ils sillonnent la Belgique et la France... Des trocs illicites, simplement destinés à améliorer leur ravitaillement, leur valent des ennuis avec la police française qui les dénonce aux Allemands... Un officier se présente dans la cabine et tombe en arrêt devant la photo de Luc Sandrard en uniforme... " Guerre 1914 en Belgique, près de Furnes... 19^{ème} de ligne... " ... Oui, c'est bien cela... " Moi aussi, j'y étais, mais en face... ". Le ton doit en dire long sur les terribles souvenirs qu'évoque cette photo, car sur ces mots, il

laisse tomber son enquête.

Le couple traverse des moments douloureux avec la perte de deux enfants : Céline à deux ans et Daniel à deux mois et demi. Le 1^{er} juin 1944, pendant les grands bombardements qui précèdent le débarquement, une petite Danielle vient au monde à Esquelmes, près de Tournai. En 1945, Jean apprend, par un article du " Moustique " sur le Congo belge, que l'Otraco recherche des bateliers. Il se porte candidat, passe un examen à l'Union minière et est engagé. Il part le 11 décembre 1945 en avion pour Léopoldville et en avril 1946 sa femme le rejoint avec son bébé par bateau. Ils naviguent pendant un an. En 1947, Jean démissionne pour entrer au service d'un colon originaire de Bastogne et en mai 1949, crée sa propre exploitation d'huile de palme. Deux nouvelles naissances viennent alors agrandir la famille : Cécile en 1949 et Yolande en 1951. Leur vie s'écoule alors paisiblement dans l'univers colonial congolais jusqu'aux événements de 1960. La famille est alors obligée de rentrer en Belgique. Jean alors a quarante-cinq ans. Une autre vie s'organise, faite d'entreprises diverses... Elle vient de s'arrêter le 1^{er} octobre 2001 à Ottignies...

José Bette.

Remerciements

A mon ami Pierre Charlier, pour les extraits du carnet d'Octave Barthélemy, son grand-père ; à mon oncle Jules Massin et à sa fille Clara, pour leur témoignage ; à Monsieur Philippe Hanon, pour les informations sur l'histoire de Sivry ; au Ministère de la Défense Nationale, pour les informations sur la carrière de Luc Sandrard.

Bibliographie

Nos héros morts pour la patrie, sous la direction de R.Lyr, 1923.

Extraits des notes recueillies au début de la guerre pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg, chanoine Schmitz et Dom Nieuwland, 1920 (archives ecclésiastiques de Namur).

La bataille de Merckem, 17 avril 1918, numéro spécial de " Ceux du front ", trimestriel des anciens du 19^{ème} de ligne. Avril 1925.

Il y a 70 ans, Sivry brûlait, P.Edard, Ph.Hanon, R.Philippe et C.Sol. Edité par le foyer culturel de Sivry, Rance, 1984.

Souvenirs relatifs à la prise du fort d'Andoy, Jules Massin, mars 1982.

Carnet du soldat Octave Barthélemy, Philippe Charlier. Paraîtra prochainement aux éditions du Céfal (Le Crespon vous en informera).

Articles sur les débuts de la guerre 14-18, José Bette. Dans les numéros 17, 24 et 39 du Crespon.

Le fort d'Andoy, José Bette. ASBL Le Crespon, 1990.

LA MORT HEROÏQUE DE LUC

A LA BATAILLE DE MERCKEM

“ Merckem, au dire même des poilus français, était le plus effrayant secteur de boue de tout le front occidental. Situé sur la rive droite du canal de l'Yser, à la limite entre les polders et le pays flandrien, il offrait un terrain limoneux, vallonné par les nombreuses ondulations qui marquent le cours du Martjevaart, du Steenbeek et du Broenbeek pour se relever jusqu'à vingt mètres d'altitude vers le plateau de la forêt d'Houthulst...

...En octobre 1917, après l'offensive franco-britannique, la 4^{ème} Division d'Armée avait relevé les Français dans cette région. Quand vinrent nos soldats, aucune organisation défensive n'y existait : ni tranchées, ni passerelles. L'aspect du sol était terrifiant : les trous d'obus se rejoignaient partout ; il n'y avait plus un arbre, plus une touffe d'herbe sur d'immenses étendues, tant la terre avait été retournée. Et pourtant les poilus de la division Michel avaient dû tenir là. Aux avant-postes, les sentinelles se dissimulaient tant bien que mal, accrochées aux trous d'obus dont le fond était noyé, se déplaçant de temps à autre pour éviter l'enlèvement. En de nombreux endroits, s'il advenait à un homme trompé par l'obscurité de quitter la passerelle, il était perdu...

...On montait aux tranchées pour six jours, sans possibilité de ravitaillement. Et dès le lendemain de la descente, on allait au travail, afin d'orga-

niser hâtivement la protection. Jamais aucun esclave, aucun ilote, aucun serf, n'a dû faire ce que les soldats belges ont accompli là.

Il faut qu'on sache cela pour avoir la moindre idée de ce que signifiaient alors les mots : boue, travail de nuit, organisation. Lorsque les hommes revenaient des lignes, hâves, sales, couverts de boue jusqu'aux épaules, à bout de force, ils avaient des faces cadavériques. Il ne leur était même pas permis de se laver, toutes les eaux étant contaminées par les gaz.

C'est pour occuper une partie de ce secteur que le 19^{ème} de ligne reçut, le 16 avril 1918, l'ordre de départ (le régiment se trouvait au piquet dans les environs de Boesinghe)...

...Le 19^{ème} s'y établira à l'est de Bixschoote, entre le 12^{ème} et le 13^{ème}, sur le tracé d'une ancienne ligne, depuis le Coverbeek jusqu'au carrefour de Mantoue, autrement dit “ Lannes Copse ”. Cette ligne, courant sur la rive est du Steenbeek et de son affluent, le Broenbeek, est donc située au fond du vallon, à contre-pente. Le fond de ce large val est marécageux. Marmité, défoncé depuis l'offensive française de 1917, il est criblé de trous, jonché de débris limoneux indéfinissables. Le pays a la lèpre. Les eaux s'étalent par endroits en petites inondations. Tels sont les premiers renseignements. Le 18^{ème}, que nous relevons, a subi paraît-il, des pertes sensibles et quotidiennes. Les compagnies se rassemblent. On part sur la route inconnue. Le jour meurt et la canonnade allemande est notre seule musique de marche...

...Dans le secteur de la 11^{ème} compagnie, un peloton occupe la tranchée Lannes Copse mais la ligne principale est établie sur la rive sud et se compose de retranchements à peine ébauchés ; à gauche, le premier peloton : adjudant Frankignoul ; à droite, le troisième : sous-lieutenant Sandrard. Ce dernier a établi de petits postes en avant, afin d'assurer, par la vue, une liaison avec les éléments avancés du 13, placés près d'un cimetière allemand qui borde la



Une vue des tranchées.



Combat à la grenade.

route... Un de ces postes, constitué par un grand trou d'obus, au pied d'un arbre déraciné, est occupé par le sergent Comhaire, avec un caporal et trois hommes... La compagnie de mitrailleurs a été répartie sur les trois positions... La nuit s'avance... L'heure la plus pénible s'annonce, l'heure où la résistance au sommeil doit tendre toutes les fibres des guetteurs terrassés de lassitude, l'heure, aujourd'hui, 17 avril 1918, où le sort de notre armée et, conséquemment de toutes les armées du front nord, va se jouer, là dans ce cloaque...

...L'attaque... Une rafale sonore de mousqueterie se lève sur la plaine flamande, comme un vent d'enfer exhalé par l'aube. Les voix hoquetantes des mitrailleuses se mêlent, se nouent, se confondent en un immense craquement.

A grande distance, l'ennemi est visible. Il avance au pas, en vagues d'assaut formées par une ligne de tirailleurs, peu dense, suivie de petites colonnes par deux ou de groupes de quelques hommes. Ces vagues, surgissant à l'extrémité supérieure du terrain affaissé en pente douce vers le Broenbeek et le Steenbeek, apparaissent en rubans gris sombre, crénelés, sur le ciel clair.

Les boches marchent en ordre parfait, le fusil en main, s'écartant ou se rapprochant pour éviter les entonnoirs, reprenant aussitôt les intervalles réglementaires. Spectacle saisissant, inoubliables pour ceux qui une fois y assistèrent... Le feu à volonté se déchaîne... On distingue nettement des groupes entiers qui s'abattent sous la cravache des mitrailleuses. Mais sans cesse d'autres groupes leur succèdent, déchiquetés ; et dans cet affreux carnage, ils avancent malgré tout... Nous tirons avec un acharnement sans nom... L'artillerie boche s'est réveillée et tonne maintenant sans arrêt : du 77 et du 105 pour les deuxièmes lignes. Les oreilles bourdonnent sous l'inferral martèlement de cette forge titanesque. Etourdi, on ne se soucie plus que de tirer. On tire. On recharge. On tire. On ne pense plus à rien...

Dans le secteur du 3^{ème} peloton (sous-lieutenant Sandrard) l'assaillant a atteint le Broenbeek et se terre dans les tranchées de Lannes Copse. On aperçoit des boches achevant à coups de crosse les blessés demeurés là.

Aussitôt la position avancée prise par l'ennemi, le sergent Comhaire et ses hommes isolés dans leur avant-poste, ouvrent le feu avec toute la violence permise par leur petit groupe, afin d'empêcher l'assaillant de marcher sur eux. Ils entendent soudain la voix du lieutenant Sandrard qui leur crie : " Tirez dessus mes amis ! Vengez vos frères ! Vengez vos frères ! ". Cet ordre, lancé éperdument, retentit à plusieurs reprises, avec un accent que les circonstances rendent véritablement pathétiques. Le poste du sergent est sérieusement menacé mais les quelques guerriers qui l'occupent se défendent au fusil et à la grenade avec une énergie désespérée... L'ennemi paraît hésitant...

La voix du lieutenant Sandrard retentit toujours. Le sergent Comhaire, regardant vers le poste de son chef, voit celui-ci se dresser pour tirer et encourager les hommes. Soudain, un choc fait voler en éclats les garnitures de son casque : frappé au front, il tombe comme un bloc...

Au poste de commandement de la compagnie, l'adjudant Bombaye est désigné pour remplacer le lieutenant qui vient d'être tué. Il se glisse sous les balles, d'entonnoir en entonnoir... et trouve le lieutenant Sandrard étendu sur le dos,

MOTS CROISES : LES DICTONS METEOROLOGIQUES

“ Le bon Dieu plume ses oies ”, voilà bien une expression imagée pour dire : il neige. De même, pour signaler qu’un orage éclate vous pouvez choisir entre “ Dieu charrie des gerbes ”, “ Il court en sabots dans son grenier ” ou encore “ Il joue aux quilles avec Saint Pierre ” ; à moins que vous préféreriez “ Tous les diables ont leur cuite ”.

Proverbes et dictons ont été transmis de génération en génération. Présenté sous une forme plus ou moins rimée, cet héritage, comprenant à la fois des superstitions, des légendes et des croyances mais aussi des vérités, concrétise l’expérience de la vie et la sagesse populaire. En effet, les gens de la terre et de la mer avaient particulièrement intérêt à prévoir le temps pour mener à bien leurs entreprises.

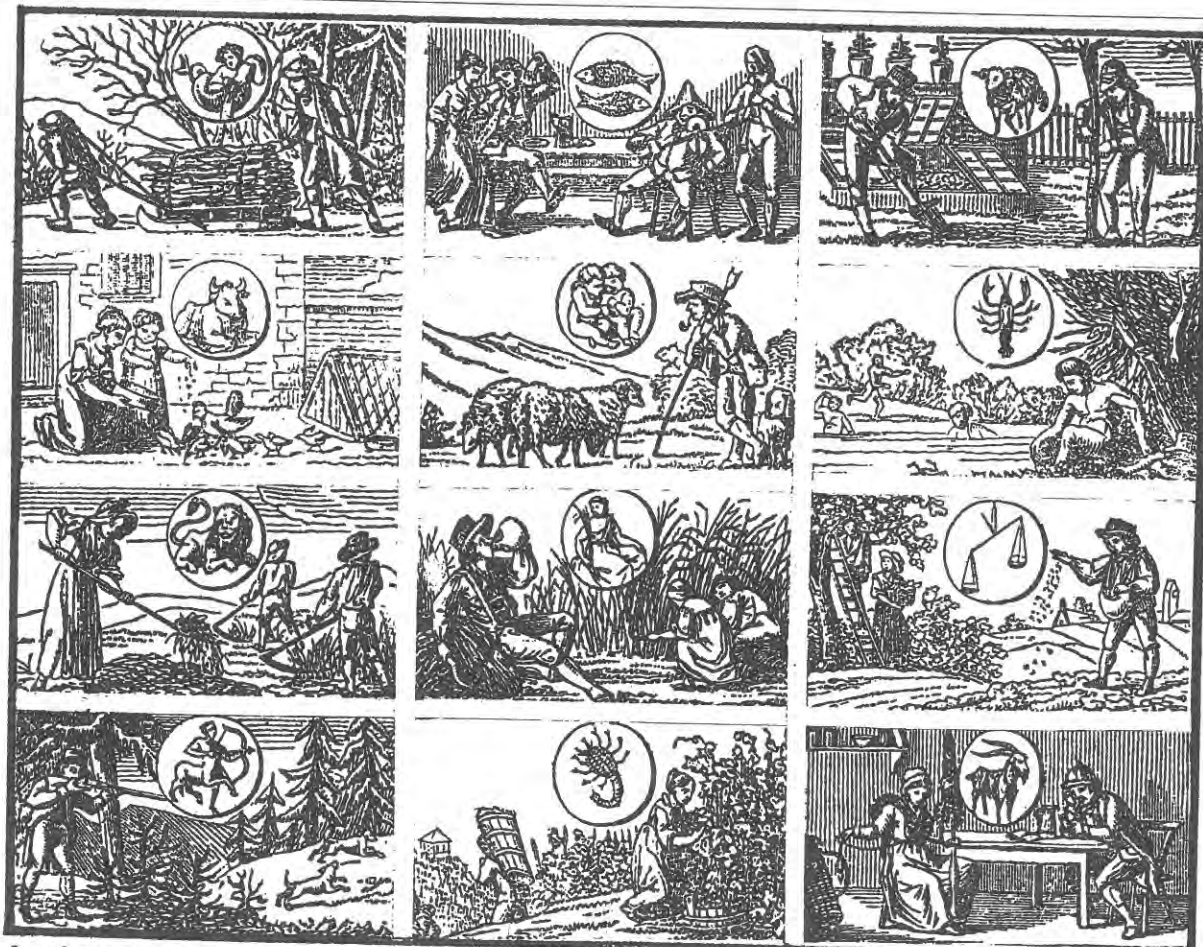
Si ces dictons... “ Il n’y a plus de saisons ”... nous paraissent aujourd’hui fantaisistes, voire contradictoires, ils appartiennent à notre tradition et il faut leur reconnaître un certain bon sens, une certaine poésie. A ces titres, ils valent qu’on s’y attarde, le temps d’un clin d’œil.

Remarques : 1. Les dictons de cette grille de mots croisés appartiennent au territoire wallon ; un grand nombre d’entre eux à la région namuroise.

2. J’ai placé en clair dans la grille tous les mots étrangers à la météorologie : prépositions, adjectifs, lettres doublées...

Crespon d’avril, cruciverbiste habile...Bon amusement

Jacqueline Kratzenstein



Les douze mois – Dessins extraits de l’*“ Almanach portatif pour l’année bissextile 1828 de l’ère grégorienne, à l’usage des habitants du Grand-Duché de Luxembourg ”*.

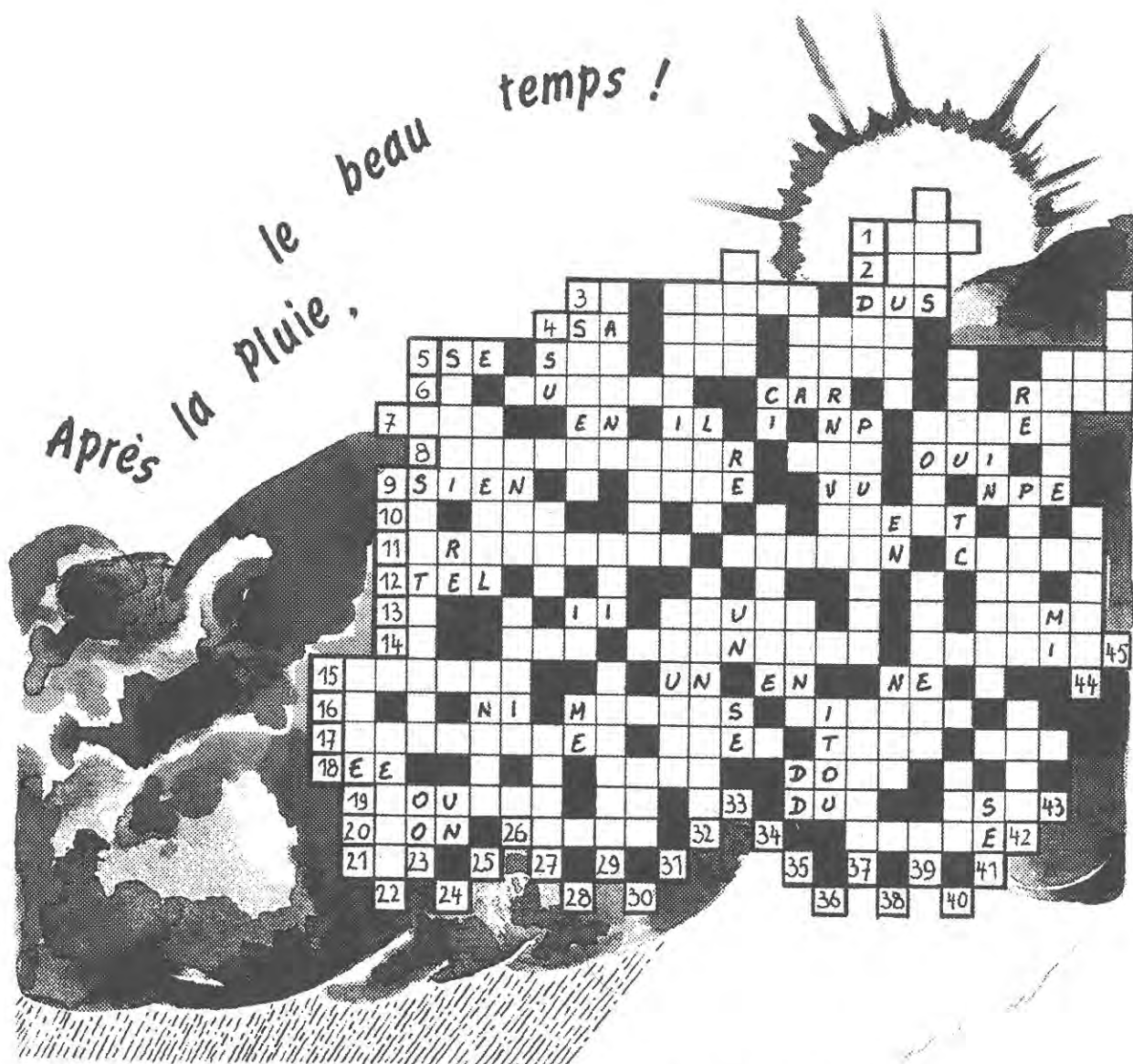
HORIZONTALEMENT

* 1. Rosée de mai rend le laboureur ... * 2. S'i ploût âl Sint Victor, l'âwous ni vôt nin d' l' ... * 3. Le jour de la Saint Nicolas, de décembre est le moins ... * 4. Saint Gervais quand il est beau, tire Saint Médard de l' ... - Givre à Noël, cent ... dans votre escarcelle * 5. Neige en mars vaut blé en ... - Si à la Saint Samson, le pinson boit au buisson, la ... et l'amour peuvent chanter leur chanson, le vin sera bon - Pluie de mars n'engraisse ni oie ni ... - En avril ne te découvre pas d'un ... * 6. Neige en janvier vaut du ... - A la fête des ..., le jour croît d'un pas de roi * 7. A la Saint Luc, la betterave devient ... - Année de ..., année de misère * 8. Le jour de la ..., l'hiver passe ou prend vigueur - A la Saint Vital, pluie et gel font tout le ... * 9. Le soleil, le jour de la Sainte Eulalie, s'il ... vos pommiers ayant branches de neige fleuries, il y aura pommes et cidre à la folie - Quand Saint Ambroise a ... neiger, de dix-huit jours de froid sommes en danger * 10. Del Sint Martin al ..., in sarwet trop pluvwer ni venter - ... sec, année abondante * 11. Une hirondelle ne fait pas le ... - Pluie en juin, ruine au ... - Quand il pleut à la Saint Georges, il n'y a pas de fruit à ... * 12. A la Saint Isidore, si le soleil dore, le blé sera haut et chenu, mais le pommier sera ... * 13. Si la bise n'arrête pas le troisième jour, elle ... encore neuf jours - L'été de la Saint Martin dure bien trois jours et ... plus un brin * 14. Du nord-ouest, vent ... au jour du buis dure aussi longtemps que lui - Saint Antoine sec et beau remplit caves et ... - Il n'est si gentil mois d'avril qui n'ait son chapeau de ... * 15. ... vaut deux labours d'automne * 16. Pâques doux, épis ... - Noël au balcon, Pâques aux ... * 17. Octobre en gelées, ... trépassées - Lorsque le soleil se fait beau lit en soirée, beau temps le lendemain dès ... - Pluie aux Rois, blé jusqu'au ... - Après Saint Roch, aiguise ton ... * 18. Point d'alarme, soir rouge et matin gris assurent dans la journée assez d' ... pour tailler culotte à un gendarme - Si mars commence en courroux, il finira tout ... * 19. La gelée de la lune ... , de la plante brûle les pousses - Il ne faut pas couper le chardon le jour de l'Ascension car sur un même tronc, dix il en vient de ... - Si les fourmis font de gros tas, un ... hiver viendra - S'il gèle par vent d' ..., il gèlera longtemps * 20. A la Saint Joseph, beau temps, promesse de ... an - En avril, ..., en mai, rosée - Les jours entre Noël et les Rois indiquent le temps des ... mois.

VERTICALEMENT

* 21. A la Sainte ... le jour croît d'un saut de puce * 22. En beau juin, mauvaise ... donne bon foin * 23. ... se nomme le mai de l'automne * 24. Arc en ciel matinal cause ... au paysan ; arc en ciel fin d'après midi, il se couche content * 25. Par vent d'est, chien au ... reste - En juin, pluies au soleil ... font prévoir une récolte bénie * 26. Aux Rameaux, vent qui venant avec l' ..., fait flotter la bannière, fera flotter les cotillons des moissonneuses et tombereaux - Quand ... se met en fureur, il est le pire pour le laboureur * 27. ... brûlant fait lourd froment - A la Saint Martin les vaches vont au ... * 28. Pas de ... sans soleil - A la Saint Crépin, la pie monte de l' ... au pin * 29. A la Sainte Catherine tout bois prend ... - Un essaim en ... vaut une vache à lait - Saint Clément montre rarement ... avenant * 30. A la saint ..., la lampe au clou - De glands sera votre porc dépouillé si à la Saint Jacques, si à la Sainte ..., votre toit est mouillé * 31. Pluie de ... remplit les greniers - Quand le ... arrive

déshabillé, peu de paille, beaucoup de blé * 32. Du soleil qui luit trop le matin, chaud ... fait chape mouillée - ... cerclée, pluie assurée - ... en avril, ouvre ton baril * 33. Neige sur de la ..., de la gelée avant trois jours * 34. Mouchérons en ..., demain, belle journée * 35. Quand le coq chante à la veillée, il a ... déjà la queue mouillée - ... vente qu'il pleut * 36. ... crotté, Pâques mouillées, coffres comblés * 37. Beaucoup de mûres veulent un hiver ... - Mars venteux, avril ... font le mai gracieux - Orage qui dans la nuit court fait peu de mal mais du bruit qui rend ... * 38. ... d'ail mince de peau, hiver court et beau - S'il y a des ..., l'hiver sera froid * 39. Février remplit les fossés, ... doit les sécher - Pluie à la Saint Aurélien, belle avoine et mauvais ... - Lune d'... annonce beau temps * 40. Soir rose et matin gris donnent le plus beau ciel ... - Le soleil à la Saint Barnabé, à Saint Médard casse le ... * 41. Saint Vincent clair et beau, plus de ... que d'eau - D'avril, l'... fait les fleurs de mai * 42. ... pluvieux, blé graineux - La Vierge du quinze ... arrange ou défait tout * 43. Quand la neige reste longtemps dans le ..., elle en attend de l'autre * 44. Pluie d'avril remplit grange et ... * 45. ... bruyants des oies de passage en sont d'un gros hiver le présage.



Solution des mots-croisés page 42

LE TEMPS DES BOURGMESTRES

SUITE 8 DE 1926 A 1932

ADOLPHE DE MOREAU

Adolphe de Moreau ? Ce nom vous dit quelque chose ! Il vous semble déjà en avoir entendu parler ! Effectivement, il y a trois ans, dans le numéro 33 (août 1999), le premier Adolphe de Moreau apparaissait comme bourgmestre de 1845 à 1848. Celui d'aujourd'hui est le petit-fils du précédent mais un petit rappel de leur généalogie vous permettra de mieux les situer. Le premier Adolphe de Moreau (mort à quarante ans) a eu cinq enfants dont Léopold, bourgmestre de 1861 à 1864 (et mort à l'âge de trente et un an) et Alphonse, le plus illustre (le ministre !), bourgmestre de 1864 à 1884, qui a été longuement évoqué dans les numéros 35, 36 et

37... Adolphe II est l'aîné des huit enfants d'Alphonse de Moreau.

Il est né au château d'Andoy le 30 juin 1870. Enfance au château, humanités à Namur, Ecole Royale Militaire en 1889. Le sous-lieutenant de Moreau commence sa carrière au 1^{er} régiment des Lanciers à Namur. En 1911, commandant, il passe au 2^{ème} Chasseurs à cheval à Mons et c'est dans cette unité qu'il entrera dans la guerre... Campagne brillante... Commandements divers... Major en août 1915... Lieutenant-colonel le 1^{er} octobre 1918, il prend le commandement du groupement léger de la 1^{ère} Division d'Armée qui combat dans le secteur de la forêt d'Houthulst pendant la dernière grande offensive de cette interminable guerre. Hélas ! le 16 octobre, blessé au genou, incapable d'encre encore monter à cheval, il est évacué à Rouen et c'est cloué sur son lit d'hôpital par la grippe espagnole qu'il " fêtera " l'Armistice. Désigné pour prendre le commandement du 5^{ème} Lanciers il quitte Rouen le 17 novembre et, après moult pérégrinations, parvient à rattraper près d'Anvers son régiment qui fait mouvement vers la Rhénanie, comme troupe d'occupation. Il restera quatre ans en Allemagne mais à partir de septembre 1919 ce sera comme colonel, commandant le 2^{ème} Chasseurs à Cheval, unité qui rentre définitivement à Namur en 1922.



Adolphe de Moreau sous-lieutenant.

Deux ans plus tard, la carrière du colonel de Moreau est brisée : on lui refuse la promotion au grade de général-major au bénéfice d'un collègue " mieux en cour ". Après une carrière de trente-cinq ans sans une faille, il s'estime bafoué et, très affecté, fait valoir ses droits à la pension. Plus tard, consolation dérisoire, il recevra le titre de " général honoraire ".



Adolphe de Moreau major.

Mais le baron Adolphe de Moreau (il est l'héritier du titre !) n'est pas qu'officier ; il est aussi époux et père. Il épouse Eveline Coppée à Mons le 24 janvier 1900. Ils auront six enfants : Guillaume (prêtre, curé de Ciergnon, aumônier militaire du 13^{ème} de Ligne, tué sur la Lys le 25 mai 1940) ; Edmond (héritier du titre, docteur en droit, épousera Ghislaine de Radzitzky d'Ostrowick) ; Marie-Thérèse (épousera le baron de Radiguès de Chennevière) ; Jean (dont nous reparlerons comme bourgmestre de 1939 à 1944) ; Ghislaine (restée célibataire) ; André (mort en 1928 à l'âge de seize ans).

La famille a évidemment suivi les mutations du père : Namur jusqu'en 1911, Mons et puis... la guerre. En novembre 1915 Madame de Moreau et ses enfants parviennent à passer en Angleterre où ils sont accueillis par Louise de Moreau (sœur d'Adolphe, épouse du baron Carton de Wiart, dame d'honneur de la reine Elisabeth) ; ils resteront à Hastings (Sussex) jusqu'au début de 1919 (c'est ce séjour anglais qui permettra à Ghislaine de correspondre si aisément avec les aviateurs canadiens atterrés en catastrophe près du château en 1944 !) La famille n'est définitivement réunie au château d'Andoy qu'en 1922

(château qui avait été loué à Henri Lambert en 1904 par son père Alphonse).

Edmond de Moreau, à qui nous devons une biographie détaillée de sa famille, signale que ce château n'était pas très confortable : " Dans les chambres à coucher ni parents ni enfants n'eurent jamais de feu. Il faisait glacial en hiver !... "

Le 12 mars 1929, Adolphe de Moreau obtient l'autorisation pour lui et ses descendants d'ajouter à leur nom patronymique celui "d'Andoy", ce qui termine une longue période d'hésitation au sujet du nom de la famille.

Sa carrière politique sera assez éphémère : il ne se représentera pas aux élections suivantes. Il est mort au château d'Andoy le 13 février 1943. Dans les mémoires qu'il lui a consacrés Edmond de Moreau présente son père comme un homme qui " en dépit de dehors gais, d'une conversation souvent enjouée, d'une allure généralement décontractée, était un timide, un scrupuleux, plutôt pessimiste... Sans être tatillon, il exigeait de ses subordonnés une obéissance rigoureuse que tempérait son esprit de justice... Pour ses enfants il était souvent plus sévère et plus sec parce qu'il estimait, un peu exagérément, que l'autorité paternelle ne peut jamais être prise en défaut ou contestée... Un homme scrupuleux,



Adolphe de Moreau colonel.

Commune de Wierde

Elections Communales du 10 Octobre 1926

C'est avec plaisir et confiance que nous présentons aux suffrages de tous les électeurs et électrices, les candidats de la liste N° 1, savoir :

CUVELLIER Lucien, bourgmestre sortant; **COLLARD Léopold**, échevin sortant; **ROMAIN Alfred** et **DETILLEUX Diédonné**, conseillers sortants; **Baron de MOREAU**, général honoraire; **POLET Fortuné**, charron et **PAULUS Alexandre**, maçon.

Depuis longtemps les quatre premiers gèrent la commune et ont donné maintes preuves de leurs aptitudes à remplir un mandat administratif : à ce jour, toutes dettes payées et sans augmentation d'impôts, la caisse communale solde par un **BONI DE REVENUS DE 29.000 FRANCS**. Nombreuses sont les communes qui se diraient fières d'une situation semblable.

Les trois derniers sont candidats nouveaux. Avec une délicatesse louable et sans le moindre égoïsme, ils ont laissé les premières places sur la liste pour les anciens et ont bravement pris les postes de combat, se fiant uniquement sur la clairvoyance des électeurs.

Messieurs **POLET** et **PAULUS** se réclament de la classe ouvrière : leur honnêteté, leur loyauté en affaires, leurs aptitudes professionnelles et un travail persévérant les ont conduits à une situation enviable et les ont entourés de saines sympathies. Monsieur le Baron de **MOREAU** est le digne représentant d'une ancienne famille de la localité, de tout temps respectée et honorée. Sa vie tant privée que publique, reflète l'amour de la paix, de l'union, de la justice. Après son élection, sa seule ambition sera d'aider à la bonne solution de toutes les questions rentrant dans la compétence du conseil communal.

Ajoutons que nos sept candidats professent le respect de la personnalité et des convictions d'autrui, qu'ils défendent toujours leur point de vue dans le calme et la réflexion, sans jamais se laisser aller à des déclamations tapageuses et stériles. Avec de tels élus pourrait-on douter de la bonne gestion des affaires communales et leur liste ne s'intitule-t-elle pas d'elle-même : **LISTE DES INTÉRÊTS COMMUNAUX ?**

ÉLECTEURS, ÉLECTRICES,

réfléchissez, comparez, laissez parler votre bon sens : votre seul bon sens vous dictera votre intérêt et votre devoir électoral et vous fera noircir le point blanc de la case sous le N° 1.

UN GROUPE D'ÉLECTEURS.

Publicité électorale de la liste no 1 (liste des intérêt communaux)

ayant un sens aigu de l'honneur et du devoir...".
Tel était celui qui fut bourgmestre de notre village de 1927 à 1932.

Les élections tumultueuses de 1926

Deux listes de candidats se présentent aux suffrages : la numéro 1, dite "des intérêts commu-

naux" et la numéro 2, dite liste Lizée. La composition de la liste 1 nous est connue par une publicité électorale miraculeusement retrouvée dans le grenier des sœurs Pirmez, mais nous ignorons celle de la liste 2. Cette publicité électorale est un bel exemple, assez rare, de ce qui se faisait dans ce domaine dans le passé ; vous en trouverez ci-dessus la copie.

Aux habitants d'Andoy et de Wierde.

Les élections communales de Wierde, en Octobre dernier, avaient donné comme résultat, la nomination de six candidats de la liste du Bourgmestre actuel Cuvelier et d'un candidat de la liste Lizée.

Le choix du nouveau Bourgmestre devait donc naturellement se faire après entente ou tout au moins après entrevue, suivie ou non d'entente, entre les membres de la majorité. C'était de la pure honnêteté.

Or, trois des élus de cette majorité, sans consulter, sans même en aviser leurs colistiers, s'allient tout à coup, en hâte, alors même que l'élection n'est pas encore validée, au seul représentant de la minorité pour imposer leur volonté.

En effet, le 5 Novembre vers 16 heures, je recevais la visite de Messieurs Polet et Lizée qui, en leur nom et en celui de Messieurs Collart et Detilleux, venaient me proposer d'accepter la place de Bourgmestre, véritable ultimatum auquel je devais répondre pour le lendemain à midi et dans lequel il m'était déclaré que faute d'acceptation de ma part, ce serait Monsieur Collart qui serait proposé par cette majorité d'après coup.

Je répondais aussitôt que, tout en ne me déroband pas à l'offre qui m'était faite, je ne pouvais supplanter Monsieur Cuvelier avec lequel j'avais lutté, ni prendre aucune décision sans le consulter; en un mot que je ne pouvais accepter la place de Bourgmestre que si lui-même ne posait pas sa candidature. Encore une fois c'était de la pure honnêteté.

J'allais immédiatement trouver Monsieur Cuvelier, qui profondément peiné de cette tentative d'égorgeement en sourdine, refusa de retirer sa candidature.

J'écrivais donc le 7 Novembre à Monsieur Collart pour l'informer de ce refus et de ma décision de ne pas accepter l'offre qui m'avait été faite par l'intermédiaire de Messieurs Polet et Lizée, estimant, disais-je, qu'il serait malhonnête de ma part de tirer dans le dos de notre Bourgmestre et de devoir ma nomination à l'appui du seul élu de l'opposition.

Le 9 Novembre, Monsieur Cuvelier me faisait savoir que dans un but d'union, il revenait sur sa première décision et se désistait en ma faveur de sa candidature.

Le 10, j'en avisais Monsieur Collart, lui disant que je me tenais à sa disposition.

Le 12, je recevais sa réponse datée du 10, m'informant que la candidature de Monsieur Polet, aux fonctions de Bourgmestre, était posée et envoyée et que celui-ci ne voulait pas la retirer.

De ces faits, je ne demande à la population de Wierde et Andoy que de retenir une chose, c'est que je suis heureux de ne pas avoir trempé dans ces machinations qui auraient compromis mon honneur et ma dignité.

Andoy, le 14 Novembre 1926.

Baron de MOREAU.

Lettre du baron de Moreau aux électeurs pour expliquer la machination.

Le 10 octobre, les élections se sont déroulées normalement et, comme en 1921, la liste des intérêts communaux, emmenée par Lucien Cuvelier, a été largement plébiscitée en remportant six sièges. L'opposition n'a obtenu qu'un

siège.

Le choix du bourgmestre devait donc évidemment ressortir d'une délibération des membres élus de la majorité et il allait de soi que Lucien Cuvelier conserve la priorité ! Il était d'ailleurs

Aux habitants d'Andoy et de Wierde

Il est de notre devoir de compléter l'exposé qui vous a été fait récemment par M. le Baron de Moreau.

Au début de la période électorale, nous avons arrêté le projet de former une liste spéciale, voulant ainsi marquer clairement nos intentions. Cédant alors aux vives instances dont nous avons été l'objet de la part de M. le Baron — pour qui nous avons en vain réclamé la première place, — nous nous sommes ralliés à l'idée d'une liste commune, mais sans rien abdiquer de notre liberté pour l'avenir.

Le corps électoral ayant, d'une part, manifesté sa volonté en accordant un nombre imposant de votes de préférence aux quatre candidats les plus favorisés; connaissant, d'autre part, la façon cavalière avec laquelle M. Cuvellier a toujours assuré sa nomination sans consulter préalablement le Conseil communal; sachant qu'une nouvelle nomination ne répondrait pas au désir de la majorité des habitants de la Commune et craignant de nous trouver une fois de plus devant le fait accompli, nous nous sommes hâtés, le 5 Novembre, de prier M. le Baron de Moreau d'assumer les fonctions de Bourgmestre, poste que le titulaire actuel aurait dû, par déférence, lui offrir spontanément.

Si, pour effectuer notre démarche, nous nous sommes adjoint l'élu de la liste d'opposition, c'était pour marquer, plus nettement encore, le vœu quasi-unanime des électeurs. Au cours de l'entrevue, nous n'avons pas caché à M. le Baron, qu'au cas où il ne donnerait pas suite à notre offre, nous agirions de façon à faire nommer le Bourgmestre parmi les élus de la section de Wierde, mais sans citer aucune personnalité.

Le 7 Novembre, un refus catégorique nettement motivé nous parvenait. Nous avons pris immédiatement nos dispositions pour réaliser notre projet, et après que nous avons déjà effectué certaines formalités, nous reçûmes avis, le 10, d'une acceptation tardive et du reste subordonnée à la nomination de M. Cuvellier ou de M. Romain aux fonctions d'échevin.

C'était, une fois encore, aller à l'encontre du vœu des électeurs. Nous avons dû repousser cette proposition, et si notre réponse est parvenue avec 24 heures de retard, il faut en chercher la cause dans la suppression de certaines distributions postales les 10 et 11 Novembre, qui étaient jours fériés.

De tout ce qui précède, il résulte qu'il n'existe aucune machination, que la dignité ni l'honneur de personne ne sont en jeu. En agissant comme nous l'avons fait, nous avons simplement voulu rester en communion d'idées avec nos mandants, dont certains hélas! ne se croient pas toujours assez libres d'exprimer ouvertement leur opinion.....

Wierde, le 22 Novembre 1926.



L. Collart, D. Detilleux, F. Polet.

Réponse des opposants à la lettre du baron.

1^{er} point. Avant de passer à l'ordre du jour établi par le Collège échevinal dans
la séance du jourant, Monsieur L. Cuvelier, Bourgmestre, fait prendre connais-
sance au Conseil ainsi réuni, d'un acte de prestation de serment par Monsieur
le Baron de Moreau, entre les mains de Monsieur le Gouverneur de la Province
de Namur en date du 11 février 1827, le dit Baron de Moreau, ayant été nommé
Bourgmestre par arrêté royal du ...

Tous les Conseillers est unanime à reconnaître l'urgence de l'installation
de M. le Baron à ses nouvelles fonctions, et émet des vœux à son intention
Monsieur L. Cuvelier, son prédécesseur dit en quelques mots combien était
attendue l'arrivée à ces dignes fonctions de M. le Baron, et lui adresse
au nom de tout le Conseil, de tous les habitants de la commune et en son
nom personnel des félicitations sincères, promettant au magistrat promu,
son concours, son appui et son expérience dans la marche des affaires communales
et administratives.

Monsieur le Baron de Moreau, Bourgmestre, remercie Monsieur Cuvelier des
marques de sympathie lui témoignées en cette occasion, ainsi que de la confiance
dont on lui fait preuve; en un éloquent discours, il expose les directives
qu'il se propose de suivre dans sa nouvelle carrière, et l'attachement
dont ses administrés seront l'objet en toutes circonstances. Il promet même
son appui précieux à la commune, pour encore ainsi la liaison qui il
envisage entre sa personne et ses fonctions.

Monsieur Polet, au nom de la majorité du conseil, remercie également
Monsieur le Bourgmestre des sentiments de gratitude et des égards qui lui
sont rendus. Il lui adresse également toutes ses félicitations.

Installation d'Adolphe de Moreau comme bourgmestre

premier dans l'ordre de préséance établi en fonc-
tion des voix recueillies.

Mais voilà que certains s'y opposent et qu'un
complot se forme contre l'ancien bourgmestre :
quatre des nouveaux élus court-circuitent la dé-

cision démocratique et veulent imposer le ba-
ron de Moreau. Ce dernier, indigné de cette
"machination", refuse. Après quelques péripé-
ties dont vous trouverez le détail dans la lettre
que le baron adresse aux habitants de Wierde et

- Les fonctions d'officiers d'état civil et de l'Instruction publique sont confiées
à M^r Collart L. échevin,

Les fonctions d'échevin des Travaux sont confiées à M^r Lizee-Léopold.

De tout quoi il a été dressé le présent procès-verbal qui sera transmis, en
double expédition à M^r le Gouverneur de la province par l'intermédiaire de
Monsieur le Commissaire de l'arrondissement.

Les fonctions des échevins



ADMINISTRATION COMMUNALE
DE
WIERDE



Prestation de serment.

Ce jour'hui vingt. quatre septembre mil neuf cent. Trente, devant nous, Baron Adolphe de Moreau, Bourgmestre de Wierde, est comparu Monsieur Fortuné Polet, élu par le Conseil Communal de Wierde en date de ce jour aux fonctions d'échevin, lequel, en exécution des articles 1^{er} et 2 de la loi du 1^{er} juillet 1865, dont il lui a été donné lecture, a prêté entre nos mains le serment dont la teneur suit :

"Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge."

Traitement annuel: cent francs.

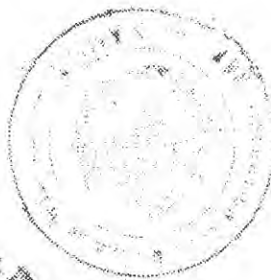
Et a signé avec nous.

Fait à Wierde les jour, mois et an que dessus.

*Le Echevin,
F Polet*

*Le Bourgmestre,
B^{de} Moreau*

*Enregistré à NAMUR A. G. M. rôle sans effet
le 24 Oct 1912 par M. Tol. 252 fol. 51. Case 44
reçu
LA RECEVOIR: M.
Tol*



La prestation de serment de Fortuné Polet

celle que diffusent en réponse les quatre oppo-
sants, Lucien Cuvellier se désiste ; Adolphe de
Moreau est finalement proposé comme bourg-
mestre et nommé par l'arrêté royal du 7 février

1927.

La composition du conseil est alors la suivante.
Bourgmestre : Adolphe de Moreau ; échevins :
Léopold Collart (cultivateur, Wierde, 1866) et

Léopold Lizée (négociant, Andoy, 1876) ; conseillers : Alfred Romain (négociant, Andoy, 1871), Dieudonné Dutilleux (ouvrier dans l'industrie de la terre plastique, Wierde, 1879), Fortuné Polet (charron, Wierde, 1880), Lucien Cuvellier (rentier, Andoy, 1868).

Lucien Cuvellier meurt le 20 novembre 1928 (son nom apparaît pour la dernière fois au conseil communal du 22 avril 1928) ; Léopold Collart, malade, démissionne le 30 juillet 1930 et est remplacé comme échevin le 24 septembre par Fortuné Polet.

Adolphe de Moreau cède son siège de bourgmestre à Désiré Dispaux le 4 janvier 1933.

Les électeurs en 1926 : petite étude sociologique

La liste des électeurs pour 1926 en compte 484 : 243 hommes et 241 femmes. Rappelons que c'est la deuxième fois que les femmes ont le droit de voter. Aux élections communales seulement. A l'exception d'une seule qui, à Wierde, remplit les critères d'électrice aux niveaux supérieurs (province et chambres) : veuve, non remariée, qui a perdu un mari ou un fils du fait de la guerre ! C'est Marie Faveaux, fermière, veuve d'Alphonse Oger dont le fils Alphonse est mort en Allemagne (à Soltau) le 12 novembre 1918. Le lendemain de l'Armistice ! Marie Faveaux habitait la ferme, aujourd'hui très joliment restaurée, au lieu dit "aux Cailloux", en contrebas de la chapelle Notre-Dame de Géronsart (à la sortie de la rue du Maréchal).

Je me suis amusé (!) à relever les professions de ces électeurs et électrices. Petite étude sociologique fort intéressante puisqu'elle dessine une sorte de portrait du village des années vingt.

Les métiers des deux cent quarante-trois hommes peuvent être répartis en sept groupes : agriculture et métiers associés, industrie de la terre plastique, industrie et chemin de fer, artisanat, commerce, administration et divers

1. Agriculture et métiers associés

Ce groupe comprend nonante-cinq hommes : soixante-sept agriculteurs (parmi lesquels quel-

ques ouvriers agricoles), quinze journaliers (dont on peut supposer que beaucoup étaient des ouvriers agricoles), trois bûcherons, quatre jardiniers, un marchand de bestiaux, un abatteur, un apiculteur et deux gardes particuliers (gardes chasse !)

2. Industrie de la terre plastique

Trente "dieleus" travaillent dans les fosses à terre plastique locales... haweurs, hercheurs ou treyeurs...

3. Industrie et chemin de fer

Trente-deux électeurs travaillent dans ce domaine à l'extérieur du village : dix-huit au chemin de fer (un machiniste, un chauffeur, des ouvriers... la SNCB était vraiment très attractive) et quatorze dans l'industrie métallurgique (deux ajusteurs, des ouvriers...) ; probablement à l'usine Finet à Jambes (sur l'emplacement de laquelle s'installe maintenant le complexe de cinémas).

4. Artisanat

Le village compte trente-six artisans dans quinze métiers : dix maçons, six cordonniers, quatre menuisiers, un peintre en bâtiments, deux chaudronniers (un en cuivre, un en fer), trois mécaniciens, deux charrons, un tailleur, un serrurier poëlier, un scieur de long, un entrepreneur, deux maréchaux-ferrants, un plombier-zingueur, un forgeron.

5. Commerce

Neuf commerçants seulement sont cités dans la liste des électeurs : un brasseur, un marchand ambulant, trois négociants, un cabaretier, deux voituriers, un marchand de bois à brûler.

6. Administration

Ce groupe comprend vingt-deux fonctionnaires et employés : deux curés, deux instituteurs, un secrétaire communal, un receveur communal, cinq gendarmes, trois militaires, deux gardes champêtres, trois employés, un télégraphiste, un receveur de tramway et... un inspecteur ecclésiastique !

7. Divers

Dix-neuf électeurs sont considérés sans profes-

sion : pensionnés, rentiers, étudiants...

Résumé

Parmi les 243 électeurs masculins de 1926

95 travaillent dans des métiers
liés à l'agriculture
30 travaillent dans les fosses
à terre plastique
32 travaillent dans l'industrie et
aux chemins de fer
36 sont des artisans
9 sont des commerçants
22 sont fonctionnaires ou employés
19 sont sans profession

Pour les deux cent quarante et une femmes, c'est beaucoup plus simple : à quelques exceptions près, elles sont toutes qualifiées d'épouses ou de veuves ; à l'exception aussi des électrices célibataires qui ne sont pas qualifiées du tout. Les électrices sont donc "sans profession" sauf une cabaretière (Virginie Biot, 2, rue de Jausse), deux institutrices, une ouvrière agricole, deux rentières et deux servantes.

On peut tirer de ces observations **quelques modestes conclusions sociologiques.**

Hormis les ouvriers du groupe 3 (employés au chemin de fer ou dans l'industrie) qui travaillent à l'extérieur, la plupart des hommes et à fortiori les femmes travaillent au village.

Comme il y a, à cette époque, deux cents maisons et plus de soixante agriculteurs, on peut conclure qu'en plus des exploitations importantes, une maison sur trois est une petite ferme...qui produit l'essentiel de sa nourriture : légumes au jardin, fruits au verger (il y avait alors beaucoup d'arbres fruitiers...), lait à l'étable, œufs au poulailler...des lapins...un cochon...Ce qui signifie aussi que les femmes, déclarées sans profession, avaient un sacré boulot qui leur faisait des journées bien remplies ! Les merveilleuses machines de M. Miele et les couches jetables de M. Pampers n'étaient encore que des rêves impossibles pour les électrices de 1926 ; il faut se souvenir (avec beaucoup d'admiration) de ce que représentaient alors les

lessives, sans eau courante, sans électricité...et sans les produits miracles qui lavent aujourd'hui sans effort. Et ces lessives fatigantes n'étaient qu'une des nombreuses taches du ménage !

On peut aussi remarquer que la liste ne relève que deux cabaretiers alors qu'il y en avait manifestement beaucoup plus. C'est que la tenue d'un estaminet était pour la plupart une activité complémentaire où l'épouse jouait évidemment le rôle principal.

Ce monde fermé, autonome, allant encore au pas paisible des chevaux (la mécanisation naissante n'a guère atteint le village), si proche encore dans le temps, semble à des années lumière du monde ouvert, mobile, affairé dans lequel nous nous agitions fébrilement aujourd'hui. En dehors des progrès techniques qui, en un demi-siècle, ont été extraordinaires, le plus grand changement est sans doute celui du statut des femmes : allègement considérable des lourdes tâches ménagères, contrôle des naissances, accès aux études et à toutes les professions, parité politique...Il reste beaucoup à faire dans ce domaine mais que de chemin parcouru depuis 1926 !

Quelques événements au temps d'Adolphe de Moreau

La Belgique fête le centenaire de son indépendance

Cette fête est un des plus gros événements de l'époque. Le 16 avril 1930, le conseil communal décide de constituer un comité des fêtes dans chaque section du village, organise une réunion de coordination à la salle du patronage à Wierde (Tiens ! Y avait-il un patronage à Wierde ?), alloue un subside de trois mille francs à chaque comité et fixe les dates ; le 17 août à Andoy et le 14 septembre à Wierde.

Marcel Bertrand qui avait dix ans cette année-là a des souvenirs précis de la fête d'Andoy : " Un magnifique cortège a paradé dans toutes les rues : le char du Congo, celui de la Madelon, celui de l'arbre du centenaire, d'autres que j'ai oublié...Nos vélos de gamins, le mien et celui d'Albert Delvaux, avaient été garnis de rubans

BUREAU D'ETUDES ELECTROTECHNIQUES

LOUIS GERMAJ

215 rue des Venues Liège Télé 3948.



PROVINCE DE NAMUR.

Commune de Wierde

CAHIER DES CHARGES

Pour INSTALLATIONS INTERIEURES D'ÉCLAIRAGE
DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX : Eglises

Art 1. Objet de l'entreprise.

L'entreprise constitue un forfait absolu.

Elle consiste dans l'établissement et la mise en
parfait ordre de marche, de l'installation d'éclairage électrique
dans les locaux indiqués aux plans annexés au présent et édictées
suivant les indications y mentionnées.

Eglise d'Andoy
Eglise de Wierde

frs. 6.300
frs. 5400

Enregistré à Namur le 24/09/30
Vol. 3 1^{er} 9 CASE 1 FOLIO au RENVOI 44
Reçu Champs, France, Belgique, etc.
19.50
Le Receveur.
[Signature]

Extrait du cahier des charges.

tricolores par Mademoiselle Delvaux, l'institutrice...L'arbre du centenaire, c'était un tilleul, que l'on a planté en grande cérémonie devant l'église. On a aussi inauguré le monument aux morts de la guerre 14-18. Et puis... c'était la kermesse...carrousel pour les petits, balançoires, tir à pipes, casse-boîtes...et le soir, un grand bal a prolongé la fête jusqu'aux petites heures. Le scénario a été le même à Wierde un mois plus tard...A Wierde où le tilleul est toujours vivant !

Les quinquets vont passer de mode

On commence à parler de l'électrification du village à la séance du conseil du 22 novembre 1922 mais le projet ne fait que très lentement son chemin ; en 1927, seulement vingt-six foyers de Wierde sur nonante-quatre et trente-

trois foyers d'Andoy sur cent quatre acceptent de se raccorder au réseau prévu ! Les premières lampes électriques dont Marcel Bertrand se souvient sont celles de la banderole allumée autour du monument aux morts le jour de l'inauguration (le 17 août 1930).

Le cahier des charges pour l'éclairage des églises est établi en octobre 1931.

Pour les maisons raccordées l'installation se limitera à quelques lampes... mais c'était déjà un énorme progrès.

L'autobus de Monsieur Roquet

Le projet d'une ligne d'autobus Namur-Andenne transitant par Andoy est discuté au conseil du 21 février 1930. La demande d'exploitation de M. Roquet est acceptée par le conseil du 26 septembre suivant.

Séance du 13 octobre 1931.

COMMUNE

DE

WIERDE

OBJET :

Vitesse automobiles

Etaient présents : MM. ~~Baron Ad. de Noiseau, bourgmestre-Président, L. Lizée, et F. Polet, échevins, A. Lomain, conseiller et G. Mastir secrétaire.~~

~~Le Conseil communal de Wierde, Vu l'article 73 de la loi communale du 30 mars 1930,~~

~~Vu l'ordonnance générale de Police prise par le Conseil communal le 13 octobre 1924 et notamment l'article 10 qui régit la vitesse des véhicules dans les parties agglomérées de la commune;~~

~~Attendu que de nouvelles dispositions doivent être prises en vue de la récente loi sur la police de roulage,~~

~~Décide à l'unanimité:~~

~~Art. 1. La vitesse de 30 kilomètres à l'heure ne pourra être dépassée dans les parties agglomérées de la commune par les véhicules automobiles, motocyclettes et vélos, savoir:~~

- 1. Andoy 1/2*
Ann 5 à 4
- ~~a) Section d'Andoy: depuis la Perche, jusque la maison Massin Armand; *Maison de grand communication de la Gleda à Andoy.*~~
 - ~~b) Section de Wierde: depuis le chemin de la Fabrique jusque la maison Demazy Léopold; *Pont de l'Etat pour aux à Juvion.*~~
- ~~Des pancartes seront apposées aux dits endroits, ainsi qu'à proximité des écoles.~~
- ~~La présente délibération sera soumise à l'approbation de la Députation permanente.~~

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal de Wierde.

Le téléphone, rare, est taxé

Il y a un téléphone dans chaque section du village ; les tenanciers (à Andoy, le café Despontin) sont tenus de payer une taxe communale de 192 francs.

La vitesse qui tue

Le 13 octobre 1931, le conseil décide de limiter à trente kilomètres à l'heure la vitesse des véhicules dans les parties agglomérées de la com-

mune.

Rappelons que, en 1906, la vitesse était limitée à dix kilomètres à l'heure

On peut aujourd'hui traverser Andoy à nonante kilomètres à l'heure ! La sagesse reprendra-t-elle le dessus dans un proche avenir ? **Les projets de Madame Durant, notre ministre de la mobilité, vont-ils bientôt nous ramener à la prudence des années 30 ?**

G. Donnet

Aux heures où d'habitude passent les automobiles sur les routes par eux fréquentées et notamment sur la route de Namur à Dinant le long de la Meuse, se tiendra en permanence un agent de l'autorité aux endroits agglomérés. Il prendra le numéro des machines dont les conducteurs seraient en contravention à l'un des articles du règlement et notamment pour excès de vitesse. Cette dernière infraction est aisée à vérifier, les automobiles ne pouvant pas dépasser, dans les agglomérations, dix kilomètres à l'heure, ce qui correspond à peu près à la vitesse fournie par un cheval lancé au petit trot, ou pour employer une autre mesure comparative, au double du pas d'un homme marchant à bonne allure.

Extrait d'une directive du gouverneur de province du 1 septembre 1905.

LE GISEMENT DE WEZ (suite 2)

L'EXPLOIT DE MON PERE

Résumé de l'épisode précédent

Ferdinand Marlet est fier de sa généalogie, des quatre générations de Marlet qui ont travaillé à la fosse de Wez de 1847 à 1954 : le bisaïeul Dieudonné ; le grand-père, Ferdinand, chef de fosse de 1881 à 1928 ; le père, Walter, qui a commencé à travailler à quatorze ans et a repris le rôle de chef de fosse jusqu'en 1954.

Ferdinand Marlet a raconté son enfance de fils de mineur et sa première expérience de descente sous terre à l'âge de douze ans ; il a donné aussi une description générale du gisement... Il est devenu mineur à Wez en 1946 à l'âge de dix-sept ans.

Aujourd'hui Ferdinand Marlet raconte comment son père a réactivé après la guerre une poche abandonnée de la fosse de Wez.

Au début de 1946, au lendemain de la guerre, le boom économique a ravivé l'industrie et, conséquence heureuse pour l'activité locale, les besoins en produits réfractaires se sont amplifiés. Les argiles du bassin de Wez étant d'une qualité particulièrement intéressante (notamment la "mêlée" pour son pourcentage élevé en alumines) la société TPBG a alors sollicité mon père pour le creusement d'un deuxième puits (le premier puits alors en exploitation était dans le gisement satellite). Il a accepté, sachant qu'une poche importante était encore exploitable au fond du gisement mais en attirant l'attention sur l'ampleur des frais à engager étant donné la profondeur à atteindre et la longueur de la galerie à creuser pour arriver à pied d'œuvre. Il n'y avait pas de plan (le savoir de mon père depuis longtemps suffisait !) et donc la direction, ne connaissant pas bien le gisement, n'avait guère de choix : elle a fait confiance à mon père et lui a donné carte blanche pour entreprendre les travaux de ce long et difficile parcours.

L'astuce de mon père

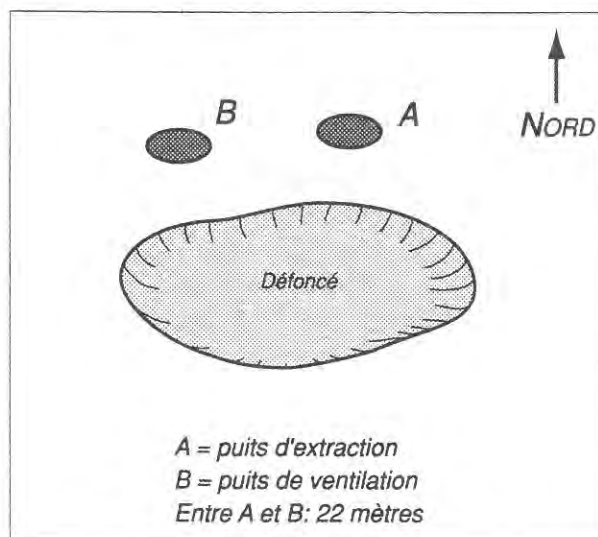
Le tracé, il le connaissait ; il l'avait enregistré et gardé au secret dans sa mémoire : une trentaine d'années auparavant, il avait en effet suivi ce chemin, guidé par son père ; il savait où se trouvait ce bas de laine. Pour retourner à cet endroit il n'y avait qu'un seul passage qu'il ne fallait pas rater sous peine de perdre la possibilité d'exploiter le trésor enfoui.

Une seule piste possible...marquée par l'astuce de mon père : en fabriquant les étauçons et les encadrements il sélectionnait certains bois comme repères et il savait exactement où ces bois étaient placés dans le parcours. Ainsi, ces jalons, bien enregistrés dans sa mémoire, lui ont permis de se situer sous la terre, en y revenant des années plus tard, après l'affaissement des galeries.

L'exploitation de cette poche profonde avait été abandonnée au début des années trente parce qu'elle n'était plus rentable : la grande crise, qui a secoué l'économie du monde en 1929, avait en effet perturbé aussi le marché de la terre plastique en provoquant une baisse de la demande et une chute des prix. Deux autres éléments décisifs dans le calcul de la rentabilité étaient aussi intervenus dans la décision : l'absence de mécanisation (à cette époque, il n'y avait pas de moteur pour remonter les blocs de terre et pour un puits profond il fallait un treyeur supplémentaire) et le mode de détermination des salaires (les mineurs étaient payés à la journée). Il est vrai que le rendement des mineurs payés à la journée était moindre que celui des mineurs payés à la tonne et que ce dernier mode de paiement, appliqué après la guerre 40-45, a diminué le prix de revient. Mais cette recherche de rentabilité a dès lors coûté cher aux mineurs, en stress, en fatigue et en vertèbres écrasées... Voilà ! je pense que c'est pour ces raisons de

crise et de rentabilité que l'exploitation sous le niveau hydrostatique a été arrêtée au début des années trente.

Les puits d'extraction et d'aération



Le puits d'extraction a été creusé au nord du défoncé, à une profondeur de vingt toises, c'est-à-dire de trente-six mètres, une toise valant un mètre quatre-vingt. On ne pouvait pas descendre plus bas étant donné que le niveau hydrostatique se situe à trente-huit mètres et qu'il varie d'un mètre en fonction des saisons. Un puits de secours et de ventilation a été également creusé à vingt-deux mètres à l'ouest du puits d'extraction. Il avait évidemment la même profondeur mais devait obliquer pour longer le dègne (le croquis vous permettra de situer les travaux).

Pour gagner du temps ces deux puits ont été réalisés simultanément par deux équipes différentes ; mon père a indiqué de manière rigoureuse les directions à suivre pour arriver au dègne à un endroit précis.

Au fond du puits, il fallait creuser, dans le sable, une galerie horizontale pour aboutir au dègne ; mon père avait prévu environ dix toises. Effectivement, après que les mineurs aient placé trente-sept étaçons distancés de cinquante centimètres, le dègne apparut.

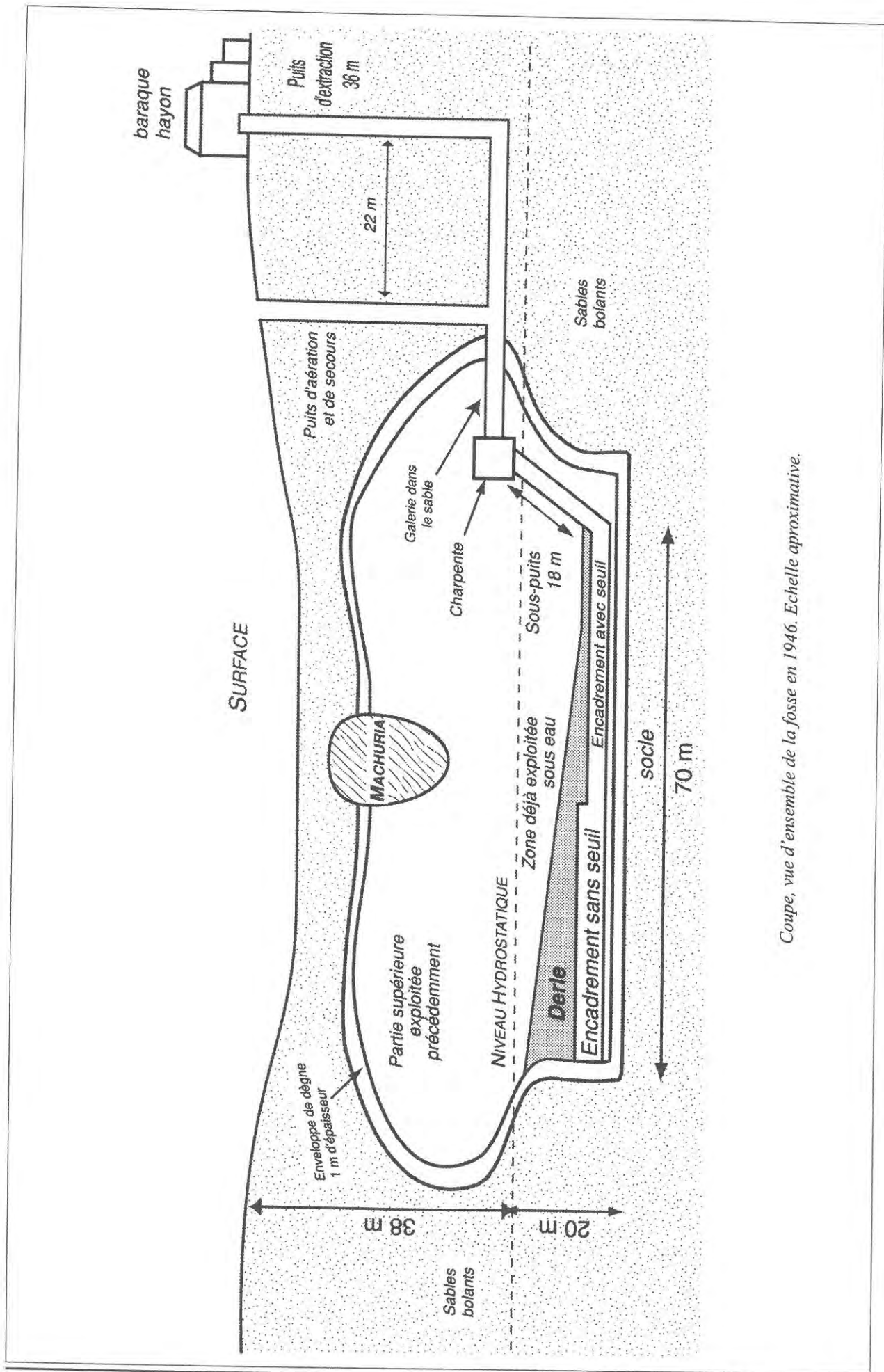
Le seuil de charme

Aux dires de mon père, il ne restait plus qu'un seul passage possible pour creuser le sous-puits

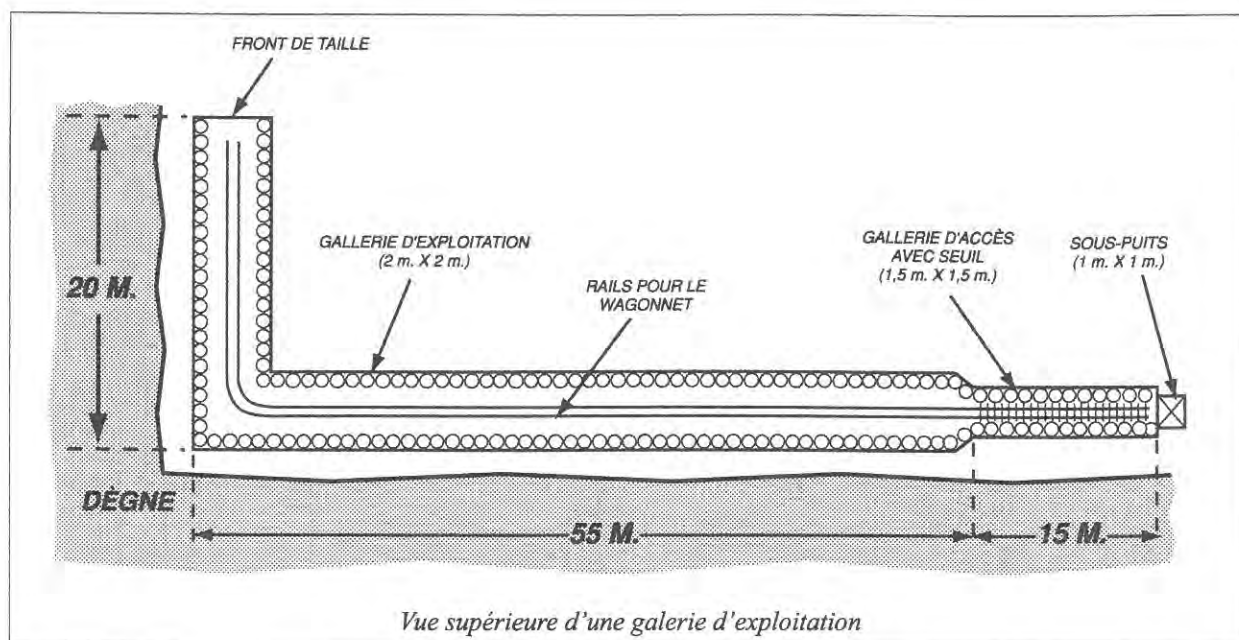
permettant d'atteindre le fond du gisement sous le niveau hydrostatique ; il avait expliqué aux deux haweurs, Théodore Damus et Jules Gilson, et au contremaître de la société, Henri Marterne, qu'il fallait absolument découvrir un seuil de charme (" on soû di chaurnalle ") situé un mètre cinquante après le dègne. Ce repère indiquait le seul passage possible. Ce passage permettait de creuser le sous-puits dans la derle ; si on s'en écartait, on tombait dans les sables bouillants, instables... Si on ne le trouvait pas il fallait revenir en arrière pour recréuser dans une autre direction... Chaque matin, mon père descendait pour donner ses consignes ; ce matin-là tout devait se jouer car la veille, un bon mètre de galerie avait été creusé après le dègne. Il dit aux haweurs de continuer encore un mètre dans cette direction et s'ils ne trouvaient rien d'arrêter et de revenir en arrière...

Cinquante centimètres plus loin, en entamant le pied de la taille... coup de poker ! ... C'était bien dans ce pied de la taille que se cachait ce fameux seuil de charme, le seuil du sous-puits de l'exploitation antérieure. Les haweurs l'ont dégagé et il leur est apparu comme un ressuscité sortant de son tombeau, recouvert d'une sorte de peau grisâtre sans doute due à l'humidité et au manque d'oxygène pendant de nombreuses années. Ce qui était extraordinaire, d'après les haweurs, c'était la précision de l'estimation : le seuil ne débordait que d'un pied (" on pîd " comme ils disaient) à droite de la galerie qu'ils creusaient. Trente centimètres de décalage par rapport aux deux mètres cinquante de largeur de la galerie !

Ce tronçon de galerie, plus large et plus haut a été particulièrement bien étaçonné (une charpente avec encadrement total) parce que c'est là qu'on allait installer un treuil à manivelle pour remonter les blocs du sous-puits (voir croquis). Ceux qui, à l'époque ont connu ce parcours, se sont demandé comment il était possible, à partir de la surface, de retrouver de mémoire un endroit bien défini, à une telle profondeur, avec une telle précision ! Ce seuil de charme qu'il avait fabriqué dans un passé déjà lointain semblait agir comme un aimant qui aurait aiguillé la mémoire-boussole de mon père ! Remonté à la surface, il a été placé à l'entrée de la baraque,



Coupe, vue d'ensemble de la fosse en 1946. Echelle approximative.



de telle sorte que chacun, en enjambant ce vestige historique, se rappelle l'exploit de mon père. Henri Materne, le contremaître, en y posant le pied le lendemain, s'exclama : " Ca y est ! Walter a réussi son passage ! ". Et les précisions données par les haweurs augmentèrent sa stupeur. A Andenne, il en informa le directeur, monsieur Lowette, qui promit de venir féliciter mon père dès que le sous-puits et la galerie du fond seraient achevés.

Le sous-puits et la galerie du fond

Le sous-puits, long de dix-huit mètres, assez étroit (un mètre de haut sur un mètre de large !) plongeait obliquement sous le niveau hydrostatique ; l'argile imperméable y mettait les galeries à l'abri des infiltrations de la nappe aquifère. Des planches clouées sur les seuils des encadrements permettaient d'y faire glisser les blocs ou les bacs hissés par le treuil.

Du fond du sous-puits partait une galerie qui donnait accès à la poche exploitable ; longue de quinze mètres, d'un mètre cinquante de haut et d'un mètre cinquante de large, elle était solidement étançonnée, avec des bois très résistants (du chêne, ...) parce que ces accès devaient durer plusieurs années et devaient résister aux pressions importantes des terres de la partie exploitée précédemment (voir croquis). Il y avait évidemment des seuils à chaque encadrement. L'extraction pouvait commencer !

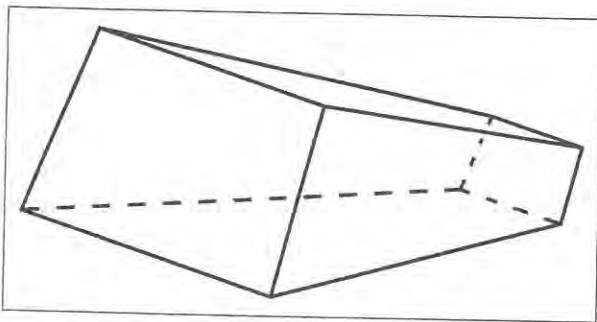
L'exploitation

La galerie d'exploitation, dans le prolongement de la précédente, était plus large : deux mètres sur deux. Il n'était plus nécessaire d'y mettre des seuils aux encadrements. Au fur et à mesure de l'extraction des terres cette galerie a longé le dègne sur cinquante-cinq mètres environ ; à cette distance les indices de l'approche du dègne sont apparus (la terre change de couleur : le gris-bleu de la derle devient brunâtre) ; nous arrivions à la limite de la poche d'argile. Nous avons alors réorienté le creusement de la galerie (un virage de nonante degrés) pour longer à nouveau le dègne dans l'autre direction.

C'est dans cette galerie que j'exerçais la fonction de hercheur (c'est-à-dire que j'amenais, à l'aide d'un wagonnet sur rails, les blocs d'argile depuis la taille jusqu'au fond du puits) dans une équipe de six hommes : deux haweurs, Théodore Damus de Gesves et Jules Gilson de Mozet, le treyeur et hercheur du sous-puits, Amand Dachet de Wierde, le treyeur en surface, Maurice Radu de Faulx-les-Tombes et le chef de fosse, mon père Walter Marlet. Le chef de fosse ne chômait guère : il avait deux puits à superviser, il préparait les étançons et participait au découpage des blocs et au chargement des camions... Deux puits ? En effet ! il y avait le premier puits, de dix-huit mètres, au gisement satellite ; trois hommes y travaillaient : un haweur, André Istat, un hercheur, Adelin Paris,

un treyeur manuel ; Albéric Balthazart, tous trois de Faulx-les-Tombes.

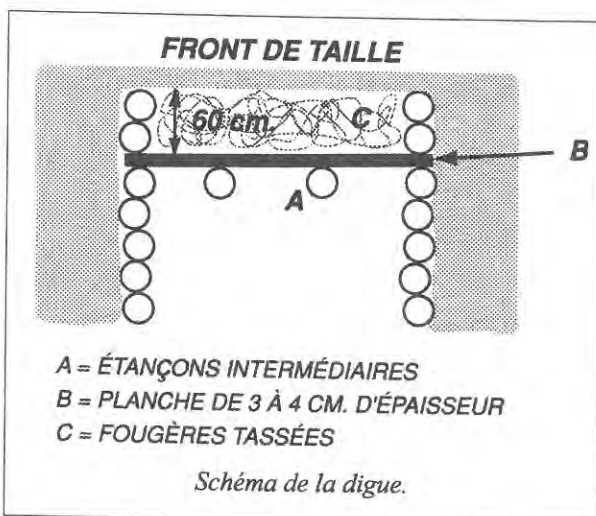
Mais revenons au gisement principal. Le plan astucieux de mon père était de travailler en galeries successives perpendiculaires à la galerie principale afin d'exploiter au mieux la réserve qui avait plus ou moins la forme d'une pyramide couchée sur le flanc.



La digue

Sur deux faces, le dègne avait servi de repère mais dans la direction du centre du gisement nous n'avions plus d'indices indiquant la limite de la poche exploitée ; les galeries d'exploitation aboutissaient dans les "bolies", mélange de sable et d'eau provoqué par les bouleversements des exploitations précédentes. De plus, nous étions sous la surface de la nappe aquifère ! Il nous fallait donc être extrêmement prudents et arrêter les tailles à temps.

L'année suivante, dans la taille de la deuxième galerie, que nous avions crû pouvoir être aussi longue que la première, un suintement est apparu du côté droit par une petite brèche. Mon père, alerté, est venu aussitôt constater l'incident. Il a fait stopper la taille et a, par prudence,



décidé de construire une digue.

Deux étançons ont été placés au milieu de la galerie à environ soixante centimètres devant la taille ; des planches épaisses ont été coincées entre ces étançons et ceux des parois latérales ; planches derrière lesquelles, au fur et à mesure de leur élévation, nous avons entassé, bien serrées, des gerbes de fougères.

Cette digue de fougères nous a parfaitement protégés de l'inondation pendant plusieurs années !

Les fougères, nous allions les couper dans le bois de l'hospice, comme l'appelaient les vieux mineurs, parce que la ferme de Basseille avait été un hospice dans l'ancien temps. Ce bois, qui s'étire le long du Crespon de la ferme de Basseille à la fosse du Hambeau, se nomme aujourd'hui le bois d'Heer.

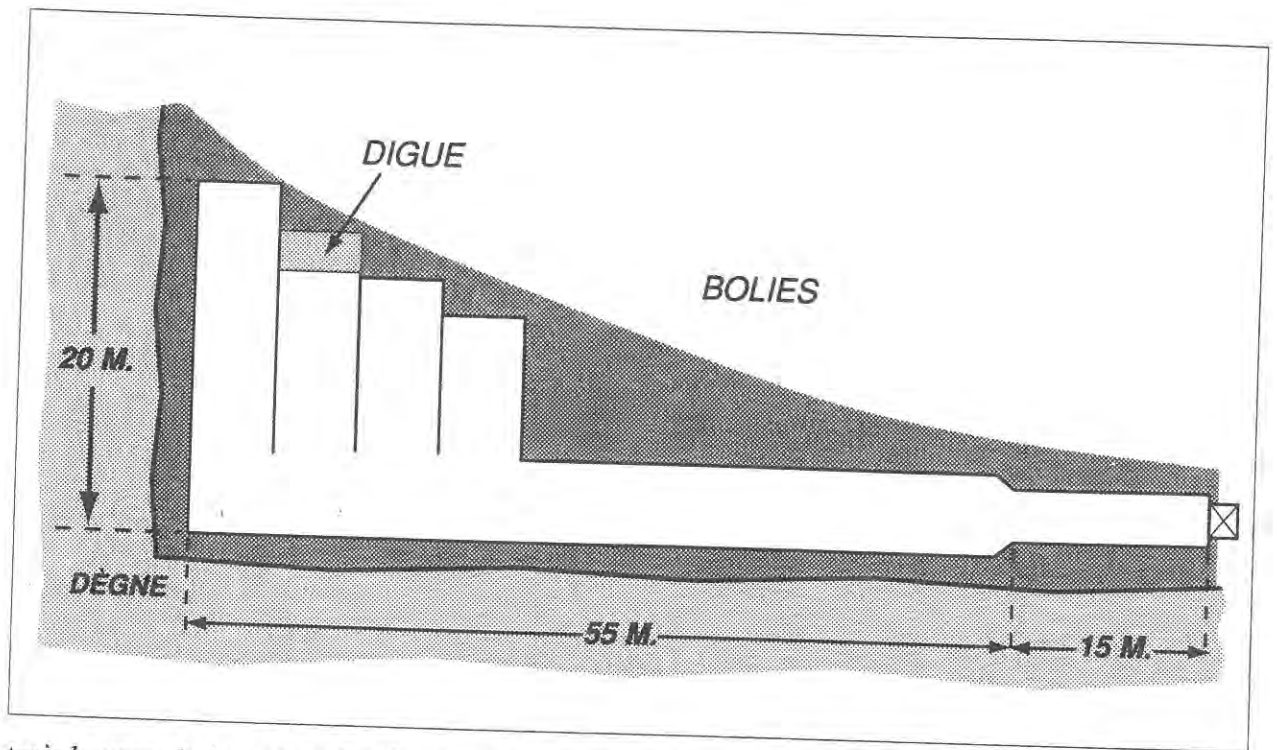
Les galeries successives, de plus en plus courtes, ont mis en évidence la forme géométrique de la poche.

La visite de Monsieur le Directeur

Je reviens à la première galerie où Henri Materne, le contremaître, descendait de temps à autre pour se rendre compte de notre travail. Je l'entends encore dire qu'il n'avait jamais vu un dègne aussi encaissé.

Sur son invitation pressante, le directeur de la société est venu visiter la fosse. Il est arrivé en Chevrolet, a admiré le fameux seuil de charme à l'entrée de la baraque et a serré la main de mon père : " Marlet, je vous félicite ". Sur ce, le directeur, le contremaître et le chef de fosse sont descendus au fond et sont venus nous saluer à la taille. J'étais terriblement impressionné par le directeur, un géant d'une corpulence imposante... " Tout le monde tremble sous la houlette de monsieur Lowette! " disait Henri Materne.

En réponse aux nombreuses questions mon père a expliqué les raisons du mode d'exploitation " en angle droit " ; puis la visite s'est terminée par une tape sur l'épaule : " Marlet, je suis ravi de la découverte ; notre confiance en vous est récompensée ; vous pouvez me demander ce que vous voulez, vous êtes le seul maître à bord ". A



trois heures, la journée achevée, tout le monde s'est retrouvé à la surface. Ultimes félicitations et remerciements. Départ majestueux de la Chevrolet. La visite de Monsieur le Directeur était terminée.

Toute l'équipe des mineurs de Wez partageait la fierté de mon père !...

Evidemment, cette affaire augmentait aussi la considération que vouait la direction à son contremaître, en qui elle avait fait confiance et dont elle reconnaissait la compétence ; Henri Materne était ainsi : quand était d'accord pour quelque chose c'est qu'il savait que cela pouvait réussir. La petite phrase du directeur : " Vous pouvez me demander ce que vous voulez " a été dès lors très bénéfique pour le fonctionnement de la fosse ; après, quand mon père avait besoin de quelque chose (des outils, du bois, du matériel...) il l'obtenait sans objection !

Les traces de mes ancêtres

Au cours de l'exploitation, nous rencontrons de temps à autre d'anciennes galeries creusées par mes ancêtres. Elles étaient bien sûr totalement affaissées mais les bois étaient restés intacts ; en les dégageant j'ai constaté qu'ils étaient plus petits que les nôtres. Et en effet, les anciens m'ont dit qu'à l'époque les galeries étaient moins hautes. J'ai pu remarquer aussi que ces anciens bois étaient d'une qualité supé-

rieure : les mineurs du début du siècle employaient du chêne et du mélèze ! Malheureusement ils étaient trop courts pour être réemployés.

En découvrant une de ces galeries en mélèze Théodore Damus s'est rappelé les avoir placés mais sans se souvenir de l'année. Il appela mon père qui lui confirma ses souvenirs et lui précisa l'année : 1912.

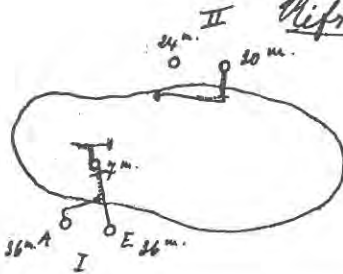
Mon père a reconnu les étançons, qu'à l'âge de seize ans, en tant que hercheur, il avait acheminé à la taille ; des étançons fabriqués par mon grand-père Ferdinand qui, en 1912, avait soixante ans. Théodore Damus, cette année-là, avait dix-huit ans et travaillait comme haweur avec Sylvain Marlet (vingt-cinq ans, un des cousins de mon père, un des trois fils d'Alexandre). Théodore et mon père ont remué des souvenirs...ont parlé de Sylvain, un des meilleurs haweurs, connu pour son habileté à manier la houe et à creuser des puits...

Ferdinand Marlet

La prochaine fois, je vous raconterai les outils, les lampes et les méthodes de travail.

Remarque : Il y a un problème d'orthographe des noms des fonctions des mineurs ; ce sont des mots patois, certains ont été francisés. Ainsi,

↑ N.



À la limite des communes de Thierde et de
 Doozet, un gisement ancien d'excellente terre
 maigre est exploité par la Société des Produits
Réfractaires de Seilles.

Au midi, le siège n° I comporte deux
 puits qui ont été arrêtés sous le câble
 à 26^m de profondeur, immédiatement
 au-dessus du niveau aquifère. Le siège
 est recoupi à 22^m de distance, et l'air
 s'est reporté à 7^m plus bas au
 moyen d'un bourriquet creusé dans la boue
 terre. Du pied de ce bourriquet, on a
 recoupi par une galerie Nord une épaisseur
 d'environ 10^m de terre, puis on a pris une
 taille à l'Ouest, actuellement abandonnée et
 presque entièrement déboisée, et une taille à
 l'Est.

De l'extrémité de la galerie d'aérage part
 une tige souterraine de 15° de diamètre, qui évacue
 l'air frais à l'extérieur. Les ventilations ne
 fonctionnent pas à l'instant.

Perkornel: 2 ouvriers au fond, 2 à la surface.
 Le siège n° II se compose d'un nouveau
 puits de 20^m de profondeur, d'où part une taille
 au Sud rencontrant le siège à 16^m de distance.
 La galerie d'exploitation, vers Ouest, longe
 le siège; elle a 18^m de longueur.

Un ancien puits voisin, de 24^m de profondeur
 a été réfectionné, et va être approfondi et
 relié au puits précédent. En attendant,
 l'aérage est assuré par une colonne de tuyau
 au sol de 15° de diamètre surmontée d'un
 pavillon et débouchant à 8 à 10^m du front.
 La ventilation est bonne.

Perkornel: 3 ouvriers au fond, 2 à la surface.
 La surveillance est confiée aux Sieurs Charles
 frères, de Haltimez, qui sont au même temps
 entrepreneurs d'extractifs. Le directeur de la Société

*Approuvé et signé par le directeur
 de la Société des Produits
 Réfractaires de Seilles*

vient au outa le temps à autre visiter le travail
dans les carrières visités, les conditions d'installa-
tion des puits et de leurs orifices, ainsi que des
galeries, ne laissent pas à désirer. Quant au
boisage, je n'ai pas eu d'observations à
présenter. Si ce n'est à la fosse Marlet n° I,
où il y avait à front un espace découvert de
2^m. J'ai fait placer immédiatement deux nouveaux
cadres

Les ceintures de sûreté se trouvent à chaque
siège pour la translation du personnel.

L'ingénieur des Mines
Alfred Steunet

Copie du rapport d'inspection (suite et fin)

“ haweû ” (ouvrier qui extrait la terre à la taille)
est devenu “ haweur ” ; “ trèyeû ” (ouvrier qui
en surface actionne le treuil et prépare les blocs
pour le transport) est devenu treyeur ;
“ hêrtcheû ” (ouvrier qui amène les blocs d'ar-
gile de la taille au fond du puits) est devenu
“ hercheur ”. Dans l'article précédent nous avi-
ons écrit treyeur avec un a ; il conviendrait de
corriger.

Un rapport d'inspection de 1911

Un rapport d'inspection de la fosse de Wez du
19 juin 1911 corrobore les souvenirs de Théo-
dore Damus et Walter Marlet. C'est un bel exem-
ple de rapport dont vous trouverez ci-dessus une
copie complète.

Les quatre lignes mal reproduites concernent
l'aération ; en voici le texte : “ De l'extrémité
de la galerie d'aérage part une tuyauterie de 18
centimètres de diamètre qui conduit l'air frais à
front de travail. La ventilation ne laisse pas à
désirer ”.

Remarquez aussi le paragraphe concernant le
chef de fosse : “ **La surveillance est confiée
aux sieurs Marlet frères d'Haltinnes, qui sont
en même temps entrepreneurs d'extraction** ”.

Les “ sieurs Marlet ” c'étaient mon grand-père
et ses frères Georges, Jules et peut-être Alexan-
dre. “ Entrepreneurs d'extraction ” signifie
qu'ils achetaient eux-mêmes les bois des gale-
ries et organisaient le transport ; à cette époque,
chariots tirés par des chevaux qui descendaient
les terres à Andenne...

LA SITUATION DE LA FOSSE DE WEZ EN 1936

Suite à la lecture, dans le Crespon numéro 40, de l'article de Monsieur Marlet, j'ai replongé avec un certain plaisir dans les archives concernant le gisement de Wez recueillies auprès de l'administration de la région wallonne.

En fait, neuf documents y sont accessibles. Ils concernent la procédure de renouvellement d'exploitation, introduite le 15 octobre 1935 par la société anonyme " Etablissements Timsonnet, Pastor, Bertrand et Gillet réunis " d'Andenne, en vue d'une mise en conformité du site à l'article 8 de l'arrêté royal du 03 avril 1935.

Cette démarche nous permet d'avoir une idée un peu plus technique du gisement.

En effet, le 06 mars 1936, J. Marteau, ingénieur à l'administration des Mines (6^{ème} arrondissement, 3^{ème} district) présente les carrières souterraines de terre plastique de Wez dans un rapport adressé à son directeur ; en voici le texte.

" Cette exploitation a été travaillée par divers exploitants pendant de nombreuses années et, après une longue période d'inactivité, vient d'être reprise par la firme T.P.B.G. Elle n'a pas encore fait l'objet de déclaration d'ouverture ou de reprise de la part de cette dernière société.

Elle est située près de la limite des communes de Mozet et de Wierde, sur le territoire de cette dernière, au lieu-dit Wez, à plus de cinq cents mètres de la ferme de ce nom.

Sous les parcelles déclarées, s'étendent deux gisements, de part et d'autre du petit ruisseau dit du Tronquoy, longeant le chemin de Wierde à Thon-Samson.

Le plus important d'entre eux, actuellement en activité, est situé sous la parcelle 177b, entre le ruisseau et le chemin, au lieu-dit "Wez-Route" ; il comprend deux massifs de terre grasse, réunis par des sables et des crawes, et marqués tous deux par un défoncé, l'un à sec, l'autre présen-

tant une mare assez profonde. le massif le plus à l'est, sans mare, est actuellement en exploitation par un puits unique d'une profondeur de trente-deux mètres et creusé en sable à neuf mètres (?) seulement du bord du chemin ; les galeries d'extraction s'étendent de part et d'autre, l'une passant à neuf mètres cinquante de la route ; la profondeur maximum de ce gisement est de trente-cinq mètres environ et son flanc sud-est est assez redressé, sous un angle de quarante à cinquante degrés, de telle sorte que son exploitation pourrait entraîner un glissement du chemin.

Le second massif, encore inexploité est à plus grande distance de la route, près de cent mètres, et ne créera aucun danger pour celle-ci.

L'autre gisement, également inexploité, s'étend de l'autre côté du ruisseau au lieu-dit " Wez-Fond ", au-delà d'un petit chemin d'exploitation parallèle à la route ; (c'est la carrière décrite par Monsieur Marlet) il comprend toute la parcelle 175b, marquée par le défoncé des anciennes exploitations, et la bordure de cette dernière, sur la parcelle 176a. Le défoncé y est très important, présentant une mare assez profonde. Situé à un niveau plus bas que l'autre gisement et à proximité du ruisseau, l'extraction ne pourra s'y faire que par bourriquet, mais ne causera aucun dommage aux voies de communication voisines.

Toutes les parcelles exploitées, de même que celle qui bordent le gisement de Wez-Route, sont la propriété du comte de Liedekerke, dont l'autorisation d'exploitation est jointe à la déclaration "

Le problème d'un éventuel affaissement des routes et chemins semble tracasser l'administration des mines car le 3 novembre 1938 un courrier demande l'avis du service technique provincial de Namur.

On y apprend que le gisement dit " Wez-Route "

s'étend, en allure de chapelet, de l'Est à l'Ouest, à partir de l'angle extrême est de la parcelle cadastrée Section An°177b, propriété, comme toutes les voisines, de Monsieur le comte Guillaume de Liedekerke.

Le 25 novembre 1938 le service technique provincial impose des prescriptions spéciales (à noter, une fois n'est pas coutume, la rapidité de la réponse) ; entre autres :

1° Avant exploitation, il devra être procédé, au frais de la société à l'abornement des chemins compris dans un rayon de cent mètres (production de plan terrier, profils en long et en travers)
2° Eviter que les travaux n'influencent les chemins communaux et provinciaux.

3° Une clôture solide sera établie le long des chemins et des propriétés voisines afin de garantir la sécurité publique.

Concernant la route de l'Etat, la province renvoie le problème aux Ponts et Chaussées (courrier daté du 30 novembre 1938).

Le 7 avril 1939, dans sa réponse (munie d'un plan calque où figurent les profils en long et en travers de la chaussée et approuvé par l'exploit-

tant le 28 mars 1939), l'administration des Ponts et Chaussées demande d'insérer une clause de responsabilité de l'exploitant.

Toutes ces remarques et contraintes sont reprises dans le rapport daté du 30 mai 1939 transmis au gouverneur par l'administration des Mines.

Enfin, le 9 juin 1939, la députation permanente du conseil provincial de Namur, présidée par le gouverneur François Bovesse, accorde le permis d'exploiter (avec les remarques et contraintes proposées).

La société TPBG : son origine, son évolution

Dès 1822, G. Timsonnet exploite la terre plastique sous la forme juridique d'une société civile qui devient, la même année, la " Société anonyme des anciennes exploitations de terres plastiques G. Timsonnet ". Elle exploite des puits à Samson, Namêche et Maizeret. Plus tard, un descendant de Timsonnet s'associera à G. d'Artet pour reprendre une usine à Namêche et une autre à Andenelle.

Nous soussigné, Comte et Comtesse Guillaume de Liedekerke

demeurant à Faub

reconnait par la présente avoir concédé à la Société Anonyme des Etablissements Timsonnet, Factor-Bertrand & Gillet réunis à Andenne, l'exploitation de la terre plastique

pour mes propriétés sises commune de Wierde

Lieu dit: Vez

Section B

Parcelle n° 177b - 176 a et 175 b

Fait à Faub

, le 24 Septembre 1939

Comtesse Guillaume de Liedekerke
Comtesse de Liedekerke

Concession signée par la comtesse de Liedekerke

SOCIÉTÉ ANONYME

Terres Plastiques & Produits Réfractaires d'Andenne
Ancienne Maison Pastor-Bertrand & Cie fondée en 1836

TERRES RÉFRACTAIRES pour Verreries, Glaceries, etc. * TERRES CALCINÉES en Blocs et Briquettes * CORNUES A GAZ
BRIQUES RÉFRACTAIRES pour Hauts-Fourneaux, Fours à Basch, Fours à Coke, Fours à Zinc, Aoleries, Laminiers, Foyers de Chaudières et tous usages industriels
BRIQUES DE SILICE „DINAS“ * BRIQUES genre Glenboig * ACCESSOIRES pour tiges de poche de coulées pour aciéries
CIMENT RÉFRACTAIRES * BRIQUES ET APPAREILS EN GRÈS pour les Produits Chimiques

La société en 1912

Le 17 novembre 1836, la société John Cockerill génère la fondation de la société "Pastor-Michiels et compagnie", usine de produits réfractaires d'Andenne qui avait pour raison sociale la fabrication de briques réfractaires et de creusets pour hauts fourneaux. Outre le capital initial en actions pour une valeur totale de quatre cent cinquante mille francs, l'apport en nature comportait entre autres, la faïencerie de Mathieu Servais avec le matériel acquis précédemment par John Cockerill et des droits d'exploitation sur des gisements de terre plastique à Libois, Hautebise, Mozet, Faulx, Andenne...propriétés de G. Pastor, C. de Brouckère et G. Michiels.

En 1839, G.Michiels se retire et le conseil d'administration confie la direction à F. Bertrand qui crée, le 3 juin 1840, la société "Pastor-Bertrand et compagnie" en portant le capital à six cent quatre-vingt trois mille cent trente-huit francs. En 1853, les fondateurs transforment leur association en "Société anonyme des terres plastiques et produits réfractaires d'Andenne". Une centaine de personnes y sont occupées (exactement cent seize en 1923).

Le 17 juillet 1874, fondation de la société "Lambert Gillet et Compagnie" devenue société anonyme le 28 octobre 1907 (Belle Mine).

Le 15 juillet 1922, est créée la société anonyme "Timsonnet-Pastor-Bertrand-Gillet" (T.P.B.G) qui reprend la société "Timsonnet et d'Artet". Elle a comme objectif la fusion de "Gillet et Cie" avec "Terres plastiques et produits réfrac-

taires d'Andenne". Objectif atteint en 1925. En 1927, T.P.B.G emploie trois cent trente quatre personnes dans ses quatre usines d'Andenne.

En 1929, l'entreprise acquiert la "Fonderie métallurgique de Seille", en 1930, la fabrique Thibaut Frère à Andenne et en 1941, une partie des bâtiments de la SOMECO (Société anonyme du Condroz) de Wierde.

Le 18 septembre 1951, la "Société belge de produits réfractaires" (BELREF) est constituée par la fusion de T.P.B.G et de la "Société des produits réfractaires de Charleroi, Chaudoir et Alsé réunis" dont le siège social était installé à Naninne.

Entre 1955 et 1997 la société BELREF est réorganisée, puis rachetée par des multinationales pour quitter en 1989 la région andennaise.

Philippe Pirlot

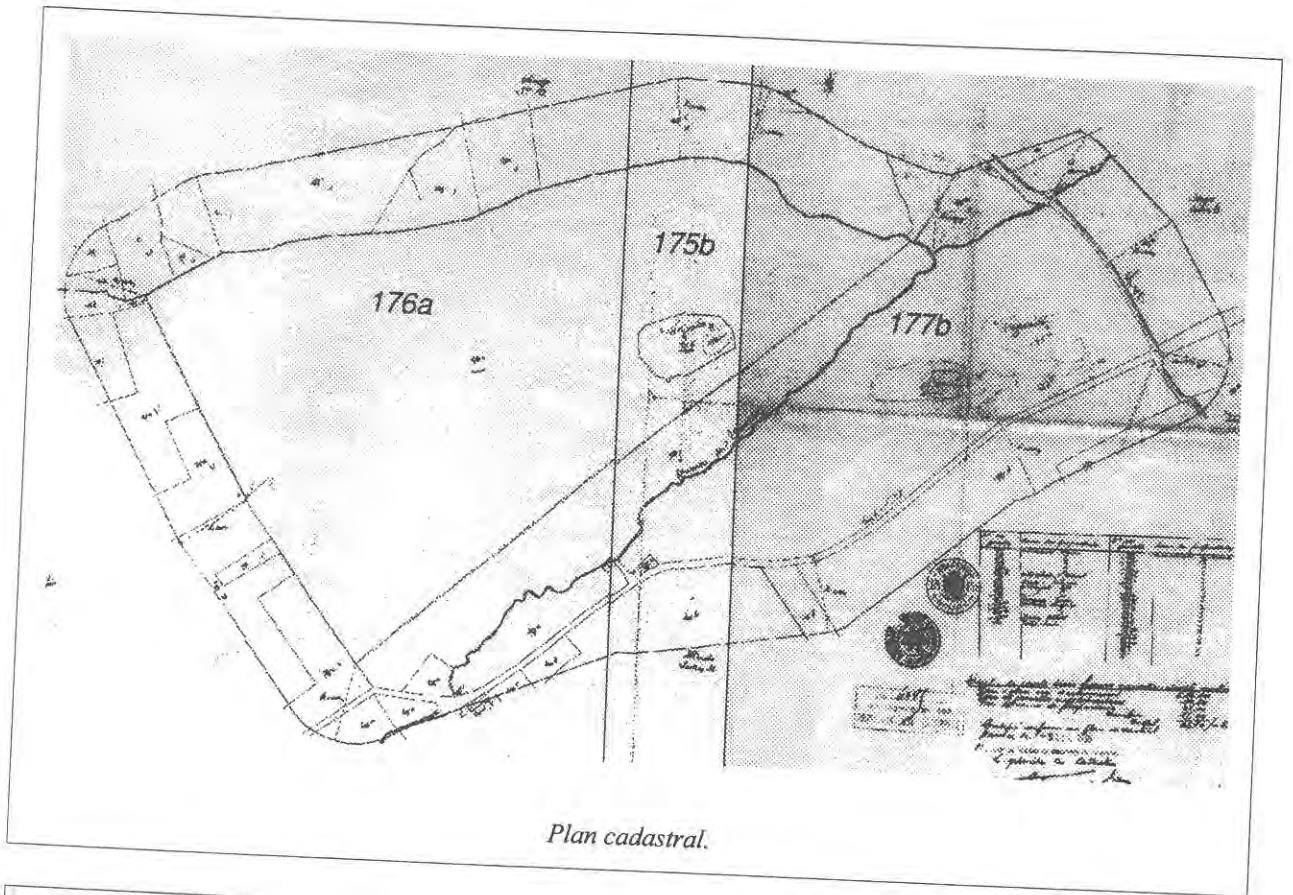
Sources:

Archives de la région Wallonne. Service des Mines.

Jean Dernoncourt : "L'extraction de la terre plastique dans le Condroz"

Robert Hubeaux : "L'exploitation des gisements de terres plastiques et réfractaires d'Andenne et du Condroz" (Mémoire)

Léon Calembert- Les gisements de terres plastiques et réfractaires d'Andenne et du Condroz. Un grand merci au personnel du musée de la Céramique d'Andenne.

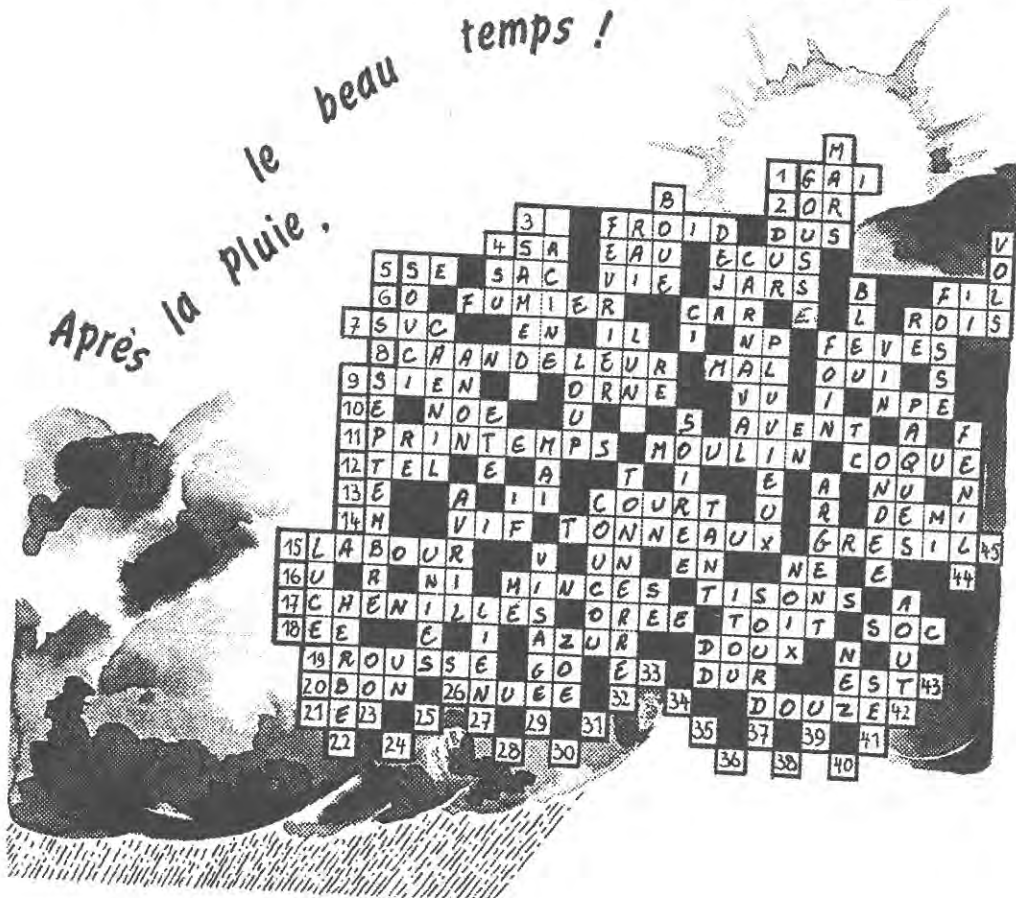


Plan cadastral.

SOLUTION DES MOTS-CROISÉS

temps !

Après la pluie, le beau temps !



Agnès et Antoine HESBOIS THYVIS

AGENTS AGREES

DE LA SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE

TOUTES OPERATIONS BANCAIRES

SUR RENDEZ-VOUS
A VOTRE DOMICILE
A VOTRE MEILLEURE CONVENANCE

☎ : 081 / 40 07 41

Avenue des Cytises, 9

5100 ANDOY-WIERDE



Edmond de Moreau

**Chauffage - Sanitaire
Toiture zinguerie**

Tél. & Fax (081) 40 06 76
T.V.A. BE 690.419.274

CHATEAU D'ANDOY
5100 Andoy-Wierde

LAMBOTTE José

TRAVAUX DE MACONNERIE

(gros oeuvre, maçonnerie décorative)

TRANSFORMATIONS

BETON, CHAPES, CARRELAGES, ETC.

RUE DU PERSEAU 51 - 5100 ANDOY

☎ : (081) 40 10 96

R.C. Namur : 57.968 T.V.A. : 690.240.914. Entreprise enregistrée



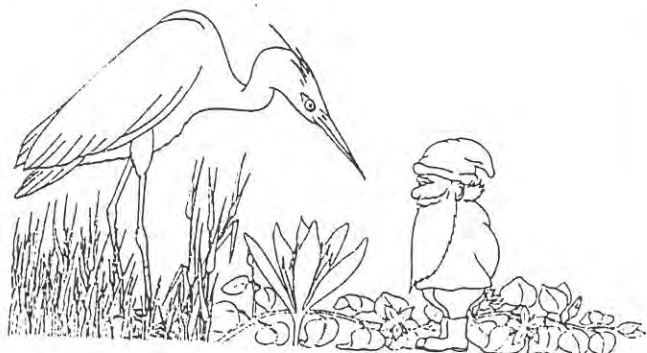
assureur-conseil
prêts - placements

Rue du Fort d'Andoy, 15

5100

WIERDE

☎ (081) 40 16 77





FLEURS

Chaussée de Marche 90
5141 WIERDE
☎ (081) 40 11 24

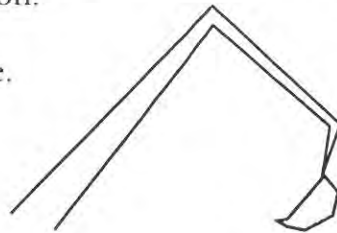
ELECTRICITE GENERALE

sprl MILELEC

941 chaussée de Marche
5100 WIERDE
Tél.: 081/40.01.00

TRANSPORTS DE :

- Graviers de décoration.
- Empierrement.
- Sable de maçonnerie.
- Terre arable.
- Bois.



POUR TOUS VOS PETITS TERRASSEMENTS :

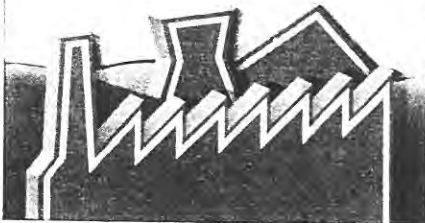
- Fosses septiques.
- Citerne à eau.
- Parkings.
- Aménagements.

E. HASTIR S.P.R.L.

Rue du Vieux Fermier, 2 - 5100 Wierde

Tél. & Fax : 081/40.21.02
095/57.49.77

**TOUS LES SERVICES BANCAIRES
REUNIS SOUS UN MEME TOIT.**



LES ARCHITECTES DE L'ARGENT.

EPARGNE

COMPTES

EMPRUNTS

ASSURANCES

CREDIT A L'INDUSTRIE

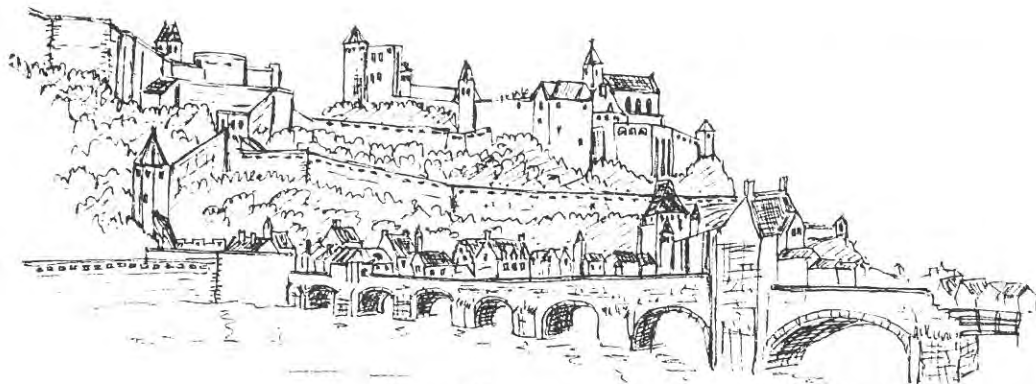
DANS NOTRE REGION C'EST AUSSI

Jean-Luc LAMBOTTE et Cie scs

Rue de Nanvoie, 2	Chée de Louvain, 367
5100 ANDOY-WIERDE	5004 BOUGE
☎ (081) 40 03 22	☎ (081) 21 10 05

A L'AGENCE OU A VOTRE DOMICILE :

PLACEMENTS - FINANCEMENTS - ASSURANCES - DEVICES ETRANGERES - OPERATIONS EN BOURSE -
PRETS HYPOTHECAIRES - LIVRETS D'EPARGNE - PAIEMENTS DE TOUS COUPONS - A BOUGE : SALLE DE
COFFRE - BANCONTACT



(d'après Valentin Clotz)

Jacqueline Boudinex